

Gaston CALMETTE
Directeur-Gérant

RÉDACTION — ADMINISTRATION
26, rue Drouot, Paris (9^e Arr)

POUR LA PUBLICITÉ
S'adresser, 26, RUE DROUOT
à l'HOTEL du « FIGARO »

ET POUR LES ANNONCES ET RÉCLAMES
Chez MM. LAGRANGE, CERF & C^o
8, place de la Bourse

LE FIGARO

« Loué par ceux-ci, blâmé par ceux-là, me moquant des sots, bravant les méchants, je me hâte de rire de tout... de peur d'être obligé d'en pleurer. » (BEAUMARCHAIS.)

H. DE VILLEMESANT

Fondateur

RÉDACTION — ADMINISTRATION
26, rue Drouot, Paris (9^e Arr)

TELEPHONE, Trois lignes : N° 102.46 — 102.47 — 102.48

ABONNEMENT

Paris	15	30	60
Départements	18	37	75
Union postale	21	43	86

On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste de France et d'Algérie.

SOMMAIRE

La loge de Mme de Sévigné : HENRY BORDEAUX.
 La Vie de Paris : Isadora Duncan : RÊMI.
 Edmond Rostand à Paris : ANDRÉ NÈDE.
 A l'étranger : La Bulgarie et la Turquie : EGÈNE LAUTIER.
 L'Association internationale du froid : EMILE BERR.
 La Chambre : Le complémentaire : PAS-PERDUS.
 Autour de la politique : AGUSTE AVRIL.
 Le tremblement de terre : FRANTZ-REICHEL.
 Gazette des Tribunaux : L'empoisonneuse de Saint-Amand : GEORGES CLARETIE.
 Les Théâtres : Théâtre municipal de la Gaîté : « Hernani » : INTÉRIM. — Théâtre de la Monnaie : « Monna Vanna » : GÉRARD HARRY. — Théâtre royal de Brno : « Elektra », de Strauss : ROBERT BRUSSEL.
 A l'Académie des sciences : ALPH. BERGET.

La loge de M^{me} de Sévigné

Je connais un excellent homme, pourvu de bonnes rentes, mais retenu par sa mauvaise santé au logis, qui, sans occupations de travail ni de plaisir, vit uniquement de curiosité. Il lit les journaux. Quand il a fini ceux du matin, il envoie chercher ceux du soir. Cloturé, il entend se mêler à l'agitation universelle. Et le temps coule pour lui dans cette fièvre de nouvelles, vraies ou fausses.

Par quel côté nous ressemblons tous à ce... j'allais dire ce manique, mais, dans un journal, ne le faut-il pas approuver de capotter sa vie avec des journaux, comme un paquet fragile ? De plus en plus nous aimons les spectacles. Mieux portants, nous courons les chercher. On peut multiplier les théâtres, les expositions, les conférences, toutes les occasions de sortie : toujours on trouvera un public. Il est vrai que ce sera probablement toujours le même, ce public moderne qui *huit l'ennui plus que la mort*, et qui a peur de le rencontrer en se désagrégant.

On me montrait récemment, dans la grand chambre du Palais de justice à Rennes de l'ancien Parlement de Bretagne, qui rappelle assez les lourds palais de Florence et l'architecture toscane, la petite loge dorée de Mme de Sévigné. Elle venait là, de sa terre des Rochers, pour assister aux séances solennelles, pour entendre quelque mémoire bien composé de son cousin Montmorin, ou le rapport du conseiller Des Carols sur les réformations de la noblesse. Sa loge était admirablement placée pour bien voir, beaucoup mieux que celle du souverain qui est directement au-dessus de l'assemblée. Collée à la muraille sur la gauche d'entrée, elle commande toute la salle. Mais Mme de Sévigné sut toujours s'arranger pour avoir sa loge au bon endroit. A la cour comme à la ville, elle aimait à être en bonne place, pour bien juger du spectacle humain. C'est elle qui a dit de l'ennui qu'elle le haïssait plus que la mort. Elle fut le premier reporter, la première *théâtreuse*, — mot bien vilain dont elle n'eût pas voulu, car elle parlait le français le plus adorable, et se fit bien divertir de cette prétention législative à réformer l'orthographe qui excite la verve et la juste colère de M. André Beaunier. Et cela, déjà, la met à part, de laisser avec ses reportages des modèles de style. La loge de Mme de Sévigné, c'est exactement ce que tout Paris désire et, par surcroît, la France entière, une petite loge confortable où l'on puisse assister à tous les événements sensationnels. Chacun, il est vrai, parle comme s'il en était déjà le locataire, car chacun aujourd'hui croit tout savoir rien que parce qu'il le désire, et considère comme une humiliation de ne pas paraître informé. Quo nous sommes donc curieux et impatients, et que nous accordons peu d'attributs à la vie intérieure ! Pour comble, notre temps, depuis chaque jour avec un art minutieux, demeure tout aussi mystérieux qu'un autre. Nous n'en savons guère plus long sur les faits contemporains que les historiens des époques les plus reculées sur les aventures qu'ils racontent, et comme eux nous affirmons, car on commence et l'on finit par là.

LA VIE DE PARIS
Isadora Duncan

Très loin d'Athènes, dans le fin fond de l'Amérique, naquit un jour une petite fille qui, plus tard, devait incarner en elle la grâce et l'esprit de la Grèce antique. C'est une étrange et belle histoire. Cette petite fille grandit, harmonieuse et fine, sans rien connaître, longtemps, de ses sœurs aimées, Iphigénie, Hélène de Troie, Alceste et Antigone. Et puis, le hasard, qui a quelquefois de jolies attentions, mit devant ses yeux des images ou étaient représentées les peintures des vases grecs : sacrifices, processions, combats de dieux et d'hommes, et des danses, les unes tranquilles, les autres folles, toutes bien ordonnées et soumises à une noble règle. La petite fille américaine adora ces images ; rien ne lui avait tant plu ; et elle eut, à les regarder, l'esprit d'allégresse enchantée que donne la retrouvaille du pays natal, du vrai pays. Souple et sveltes, elle essaya d'imiter — et elle imita parfaitement — les attitudes qu'elle avait vues aux prêtresses, aux déesses et aux jeunes filles des vases peints. Bientôt, prenant comme des repères ces attitudes que certifiaient les images, elles inventa les transitions ; et, bref, elle reconstitua les gestes, les mouvements, l'itinéraire et le sentiment véritable des danses de la Grèce antique.

Ainsi, par les soins enfantins et la ferveur miraculeuse de miss Isadora Duncan, l'âme de Nausicla, qui semblait abolie, renaissait et fleurissait, soudainement, à l'extrémité de la lointaine Amérique.

Quand elle eut, toute seule et comme par divination, trouvé la vraie manière de danser et de rendre par la danse ses idées, son émoi,

sa mélancolie et sa gaieté, miss Isadora Duncan rêva de connaître le vaste monde. Elle partit, dansant déjà ; et, dansant toujours, elle visita maints pays : Son rêve la menaif vers Athènes ; elle vit l'Acropole et dansa devant l'Acropole ; ce jour-là, les pierres illustres assistèrent à la résurrection prodigieuse des heures que le temps avait couvertes de sa cendre innombrable !...

Et aussi, quand miss Isadora Duncan eut retrouvé la danse d'Iphigénie et de Nausicla, il lui sembla que la vie était une charmante chose, arrangée à merveille et tout ensoufflée de joie. Bonne, elle voulut que d'autres qu'elle pussent participer à un tel plaisir. Alors, à l'endroit même où les destins propices l'avaient conduite, aux environs de Berlin, elle organisa une école où vingt petites filles apprirent à danser selon les conseils de l'antique Raison. Vêtues de lin, pieds nus, elles dansèrent sur des gazons, évoluèrent en gracieuse troupe et devinrent le chœur léger de la Muse bienfaisante qui les avait accueillies.

Miss Isadora Duncan est à Paris présentement. Elle y est venue avec son jeune cortège ; ainsi Diane était suivie de ses nymphes. Et elle dansera mercredi, au théâtre de la Gaîté. C'est M. Lagné-Poe, toujours si attentif aux belles idées d'art, qui a organisé sa venue.

Mercredi, miss Isadora Duncan sera Iphigénie, l'innocente petite Iphigénie que les tribulations de la Grèce et les siennes ont menée à Aulis. Elle dansera les airs gais, les airs lents, les airs vifs, les airs poignants par lesquels Gluck a exprimé les sentiments de cette héroïne si touchante. Et, pour accompagner sa danse et la danse des chœurs, il y aura l'excellent orchestre des concerts Lamoureux, sous la conduite admirable de M. Camille Chevillard. Quel superbe ensemble des arts divers !...

L'Iphigénie de Gluck est un mélange ravissant de l'esprit de la Grèce antique et d'un goût plus récent. Cette musique est délicieusement appropriée à ce que miss Isadora Duncan veut faire. Elle n'a ni l'ambition ni le désir de réaliser ce que les savants ou les pédants appellent une reconstitution archéologique. Elle ne prétend pas que ce qu'elle dansera soit exactement ce que dansaient, en pareille occasion théâtrale, les jeunes filles de l'Hellade. Mais elle a vérifié que les principes de la danse antique étaient, à son gré, les meilleurs, les plus jolis, les plus expressifs. Elle a trouvé aussi qu'ils étaient les plus riches, les plus féconds, ceux qui s'adaptent le mieux à toutes les conditions nouvelles ou anciennes de la pensée. Alors, elle les utilise pour le jeu de sa réverie à la fois ancienne et nouvelle. Ainsi procédaient nos classiques ; et ainsi, plus tardivement, procéda Gluck, qui prit à la Grèce ce qu'il en aimait le mieux et qui, en outre, orna de fantaisie récente l'idée du vieil Euripide.

La danse de miss Isadora Duncan et des petites filles qu'elle a persuadées de sa méthode, animées de son invention charmante, sera une exquise fête. On y verra renaître, avec un agrément imprévu, une âme qu'on croyait à jamais morte : c'est l'âme de la jeunesse du monde, l'âme qui éclaira, qui égaya l'Asie Mineure, la Grèce et l'Archipel. Et Paris applaudira miss Isadora Duncan, que les deux aimables de l'antiquité lui envoient pour réveiller en lui le songe heureux des premiers temps !...

lever, de rester quelque temps dans son fauteuil et de prendre un peu de nourriture. La fièvre a complètement disparu.

MM. Paul et Jules Cambon, nos ambassadeurs à Londres et à Berlin, viennent de rendre un pieux hommage à Mgr Larue, le regretté évêque de Langres, qui était leur oncle maternel.

Ils ont fait exécuter par le maître Denis Duclot, membre de l'Institut, une statue agenouillée de ce prélat pour la cathédrale de Langres.

A la suite d'un différend d'ordre intime, survenu dans un théâtre des boulevards entre le prince Grégoire Stourza et M. Alexandre Catargi, fils du ministre de Roumanie à Londres, une rencontre au pistolet a eu lieu hier, après midi, à la Grande-Jatte.

Deux balles ont été échangées. M. Catargi a été atteint au flanc gauche. Il a été transporté dans une maison de santé de Neuilly.

Les témoins du prince Grégoire Stourza étaient : MM. P. Handberg et le lieutenant de Lagalerie ; ceux de M. Catargi : MM. le prince Dimitri Soutzov et le prince régent Ghika.

On ne peut encore se prononcer sur la gravité de la blessure.

Le correspondant d'une agence photographique se trouvait par hasard sur le lieu de la rencontre et a pris un instant très curieux et très intéressant des deux adversaires avant le commandement de : « Feu ! »

On remarque l'élégante tenue et la crâne allure sous les armes du prince Stourza et de M. Catargi.

M. Martial Merlin, gouverneur général du Congo, s'est embarqué hier pour rejoindre son poste.

Il a été salué à la gare d'Orsay par de nombreuses notabilités coloniales, parmi lesquelles MM. le général Lasserre, directeur des services militaires des colonies ; Duchesne et Montané-Capobasso, sous-directeurs du ministère ; Lucien Hubert, député ; Roume, ancien gouverneur général, etc.

Le Figaro a annoncé la très intéressante découverte faite à Dijon d'une façade du quatorzième siècle dissimulée, depuis le dix-huitième, sous un enduit épais et restée insoupçonnée jusqu'à ce jour.

Il s'agit, nos lecteurs se le rappellent, de la maison de la rue des Forges, n° 40, habitée jadis par Hugues Aubriot, prévôt de Paris, appartenant aujourd'hui à M. Stéphane Liégeois qui y est né et a qui revient l'honneur de cette découverte et de la restauration qui en est la suite.

Tous les amis de l'art architectural des temps passés liront avec intérêt la lettre que le très sympathique maire de la ville de Dijon, M. Dumont, vient d'adresser au grand poète, son compatriote :

Monsieur,
 Comme maire de la ville de Dijon, et au nom d'un grand nombre de nos concitoyens, je vous prie d'agréer nos félicitations les plus sincères pour le travail de restauration que vous faites exécuter à l'ancienne maison du bailliage de la rue des Forges.

Nous considérons que c'est un devoir pour nous de manifester hautement notre reconnaissance et notre satisfaction à ceux de nos concitoyens qui ont su consacrer leur temps à un aussi noble usage de leur fortune.

En procédant à une aussi intelligente et belle restauration, vous acquiessez la gloire très saine de remettre sous les yeux de nos concitoyens actuels et des générations futures le goût artistique, les délicatesses et les splendeurs architecturales du passé.

Les archéologues et les amateurs amoureux de l'art dans ses belles manifestations se rejoignent de la vue et de l'étude d'un tel joyau. Nos architectes pourront s'inspirer d'un art si pur, et les étrangers qui s'arrêtent si nombreux dans notre ville emporteront un heureux souvenir de cette belle œuvre ajoutée à toutes nos autres curiosités locales.

Encore une fois, merci, monsieur, au nom de tout ce que Dijon compte d'esprits éclairés et d'amateurs d'art justement glorieux des beautés de notre ville.

A ces remerciements, permettez-moi d'ajouter l'expression de mon désir ardent de grand nombre de nos concitoyens de voir achever la restauration complète de votre immeuble, laquelle en ferait certainement la maison la plus curieuse de Dijon.

Dans l'espoir que vous donnerez cette satisfaction à nos concitoyens, j'ai l'honneur de vous prier, monsieur, de vouloir bien agréer l'assurance de notre haute estime et de nos sentiments très reconnaissants.

Le maire : DUMONT.

Statistique parisienne.

Un rapport solennellement communiqué par le nouveau président du Tribunal de commerce aux magistrats conviés à son installation nous apprend qu'il y a eu à Paris, durant l'année qui vient de finir, 1,441 déclarations de faillites.

C'est une opinion répandue dans le peuple que vendre à boire et à manger sont de bons métiers. Pas toujours si bons que cela... Sur 1,441 faillites, il y en a 436 (plus du tiers) qui atteignent les industries et le commerce des boissons et de l'alimentation ! Et il faut ajouter à cela 100 faillites de restaurateurs, hôteliers et logeurs.

Le vêtement, la métallurgie, le terrassement ont été assez éprouvés l'année dernière ; mais, hélas ! il n'est guère de profession qui ne l'ait elle-même été peu ou prou : par exemple les pianos, les

fleurs naturelles, les phonographes, les billards ont en chacune une faille dans l'année. Entendons par là que dans chacune de ces corporations il y a eu un failli. Deux marchands de couronnes funéraires ont fait faillite aussi ; et deux marchands de timbres-poste, et deux fabricants de diabolos ! etc.

Qui se doutait que la confection des gentils diabolos pût mener un homme au déshonneur ?

M. Charles Normand, qui sait si bien découvrir les coins et les souvenirs intéressants du Paris d'autrefois, conduira cet après-midi les « amis des monuments et des arts » à l'ancien hôtel de La Vieuville ou « des eaux clarifiées ».

Ceux-ci songeront au fameux couplet qu'on chantait sous Mazarin, à la mort de ce duc de La Vieuville, qui cumulait les fonctions de surintendant des finances avec celles de grand fauconnier de la Couronne, — occupés aujourd'hui par le colonel Lasson, veneur de la Présidence :

Le surintendant des finances
 Ne signera plus d'ordonnance :
 Il a terminé son destin.

L'hôtel de La Vieuville a conservé son aspect du dix-septième siècle, sa grande cour d'honneur, son escalier, ses salons, qui sont encore garnis de meubles, d'objets d'art, de tapisseries et décorés de plafonds anciens insoupçonnés jusqu'à ce jour.

C'est, rue Saint-Paul, près la quai des Célestins, la dernière demeure seigneuriale du temps de Mazarin qui ait survécu, dans Paris, jusqu'à ce jour, intacte à travers les révolutions et malgré les ravages du temps.

« L'Anglaise dans le roman et la réalité ». Tel est le sujet que traitera l'Hon. Mrs Anstruther dans la prochaine conférence anglaise organisée par l'école Berlitz jeudi prochain, à trois heures et demie, boulevard des Haïtiens. Nulle n'était mieux qualifiée pour aborder ce sujet. Par sa haute position sociale et littéraire et l'intérêt qu'elle porte aux œuvres féminines, Mrs Anstruther était toute désignée pour parler de ses compatriotes. Elle aura la bonne fortune d'être présentée au public parisien par Mme Daniel Lesueur, qui a accepté de présider cette conférence.

Quelle femme n'est pas fascinée par ce joyau le plus exquis de tous... la Perle ?

A cette époque de l'année particulièrement en pleine saison mondaine, la tentation est plus vive encore de s'habiller de posséder de nouvelles parures afin d'ajouter à l'élégance de sa mise.

Les bijoux précieux ne sont pas à la portée de toutes les bourses.

Cependant, aujourd'hui, toute femme peut se donner ce luxe, grâce aux merveilleuses reproductions de la Société Têcla, tant il est impossible de discerner une différence entre elles et les plus parfaits trésors de la nature !

Ces perles sont montées de la façon la plus artistique. En ce moment, les modes Empire et Directoire sont en vogue ; rien de plus joli quand les bijoux s'assortissent au caractère de la toilette.

Combien de personnes pourraient satisfaire ce raffinement s'il leur fallait de nouveaux bijoux ? En visitant les luxueux salons de la Société Têcla, rue de la Paix, elles y trouveront pour un prix abordable les bijoux les plus riches, admirablement montés et sortis de vrais diamants, dignes de parer des personnes royales, aussi bien que de coquets et simples rangs de perles.

La réputation des bijoux Têcla n'est plus à faire, car ils sont portés par les femmes les plus raffinées et les plus élégantes.

Demain, à l'hôtel Drouot, M^o André Desvignes, assisté de l'expert A. Durel, commencera la vente des livres modernes, qui composent la bibliothèque absolument admirable de feu Albert Bélinac. Aujourd'hui, ces livres, aux reliures incomparables, seront exposés à la salle 7.

Hors Paris
 Le Sénat américain et les frères Wright.

Un cablogramme de Washington annonce que le Sénat américain a décidé d'accorder des médailles d'or, c'est-à-dire la plus haute récompense dont il dispose, aux frères Wright pour les services qu'ils ont rendus à la navigation aérienne.

A quand la promotion dans la Légion d'honneur, si souvent annoncée, dont doivent bénéficier tous ceux qui, en France, ont participé aux progrès si merveilleusement rapides de la nouvelle locomotion ?

Aurons-nous toujours les plus généreuses initiatives pour que ce soit l'étranger qui ait le mérite de l'exécution ?

Nouvelles à la Main

— Les indemnités pour pertes, retards et avaries sur les chemins de fer de l'Etat ont nécessité la demande d'un crédit supplémentaire de 800,000 francs.

— Ceci prouve combien il était urgent d'en augmenter le réseau !

— En revanche, voilà une nouvelle carrière qui s'ouvre.

— Laquelle ?

— Celle de voyageur sur les lignes de l'Etat. Ça nourrit son homme.

La lettre du chauffeur :
 « Mes chers parents, je viens de trou-

Échos

La Température

La journée d'hier, à Paris, a été de beaucoup meilleure que celles de la dernière semaine. Le brouillard a disparu et, pendant quelques heures, le soleil s'est montré : un soleil, il est vrai, sans grande chaleur et aux rayons peu éclatants, mais donnant enfin suffisamment de clarté pour faire oublier un instant aux Parisiens ce temps atristant et sombre que nous venons de subir.

La température s'est abaissée de nouveau dans la région parisienne où, de partout, on signale une forte gelée blanche. Vers sept heures du matin, à Paris même, le thermomètre marquait 5° au-dessous de zéro et 3° au-dessus à cinq heures du soir. La pression barométrique accusait à midi 759^{mm}.

Les pluies sont rares en Europe ; en France, elles ont été très abondantes dans le Sud. Il neigeait hier matin à Bordeaux et aux environs. A Narbonne, la neige était tellement abondante que la circulation des voitures a été interrompue. La couche dépasse 25 centimètres. Quant à la mer, elle est très grosse au large de la Provence.

Départements, le matin. Au-dessus de zéro : 0°4 Nantes et à Limoges, 1° à Boulogne, à Cherbourg, à Quessant, à Biarritz et à Rochefort, 2° à Perpignan et l'île d'Aix, 3° à Cette, 6° à Marseille, 9° à Orlan, 10° à Alger.

Au-dessous de zéro : 1° au Mans, à Brest et à Toulouse, 2° à Lyon, 3° à Gap, à Dunkerque et à Lorient, 4° à Clermont, 5° à Nancy, 8° à Besançon et à Charleville, 13° au pic du Midi.

En France, un temps nuageux et froid est probable.

(La température du 25 janvier 1909 était, à Paris : 5° au-dessus de zéro le matin et 4° au-dessus l'après-midi ; baromètre : 773^{mm} ; beaucoup de brouillard.)

Monte-Carlo. — Température : midi, 18°. Temps merveilleux.

Nice. — Température : à midi, 13° ; à trois heures, 14°.

Les Courses

Aujourd'hui, à 1 heure 45, Courses à Nice. — Gagnants du Figaro :

Prix de la Bate-des-Anges : Nourrice ; Rosy Letty.

Prix du Pont-Magnan : Ecurie Veil-Picard ; Etincelle II.

Prix d'Espous-de-Paul : Mlle Aminte ; Grill Room.

Prix du Var : Silvie ; La Ripopée.

A Travers Paris

La santé de M. Jules Lemaitre.

L'amélioration continue ; et elle fait même de tels progrès que le docteur Vivier a permis hier à son malade de se

Le Masque de Fer.

Il faut excuser sa faute. Le nom qu'il porte ne lui permettait pas de rester en France sans contrarier le gouvernement.

Pour les Victimes d'Italie

Notre Souscription

Dix-huitième liste des sommes reçues par le Figaro pour la Société de secours aux blessés :

Le personnel des Grands Magasins du Louvre.....	3.008 30
M. Dô et Mme Alex.....	15 »
Mlle Girod.....	40 »
M. et Mme Michaut.....	40 »
A. Thommeux, réd. au soir.....	20 »
Association professionnelle des agents secondaires des ministères des affaires étrangères.....	14 50
M. Maurice Léon.....	400 »
Total.....	3.477 80
Listes précédentes.....	96.235 40
Total général.....	99.413 20

Edmond Rostand

A PARIS

Edmond Rostand est arrivé à Paris dimanche soir. Les répétitions de *Chantecler* étaient commencées depuis trois semaines à la Porte-Saint-Martin, et on l'attendait avec impatience pour mettre au point définitif le premier acte déjà vu.

Cette attente avait exaspéré les reporters et les photographes théâtraux qui finissent par faire une affaire personnelle de ce retard et de cette attente. Ils étaient devenus frénétiques et s'étaient bien juré de le rejoindre mort ou vif avant son entrée à Paris. Comme le bruit avait couru qu'il descendrait peut-être aux Aubrais, une équipe d'informateurs le guettait en automobile à cette gare où tous les trains s'arrêtent. Mais il pouvait aussi changer d'avis et descendre à Orléans ; une autre équipe surveillait le Sud-Express à Orléans. S'il ne se montrait ni aux Aubrais ni à Orléans, il fallait à tout prix le pincer à Paris. Mais les trains du Sud ne déposent-ils pas des voyageurs à la gare d'Orléans, à la gare d'Austerlitz et au quai d'Orsay ?

D'autres interviewers et d'autres photographes étaient postés à ces trois stations...

C'est poursuivi par ces prêtres indiscrets et farouches de la gloire, que l'illustre poète de *Chantecler*, qui ne s'en doutait pas, a finalement débarqué à la gare d'Austerlitz, avec sa charmante famille, pour se rendre aussitôt à l'hôtel Meurice où ses appartements étaient retenus depuis près d'un mois, et où il trouva un courrier considérable et des fleurs en abondance.

Hier après-midi il se rendit avec Mme Rostand à la Porte-Saint-Martin où il s'occupa des décors, des costumes et de la répétition du premier acte de *Chantecler*. Là, des photographes l'attendaient encore. Le magnésium fulgura au moment où son auto s'arrêtait à la porte du théâtre ; dès qu'il fut entré son chauffeur fut interviewé par les représentants des journaux spéciaux. Qu'à bien pu dire le chauffeur sur *Chantecler* et sur les répétitions futures et sur les décors à venir, et sur l'interprétation, et sur la mise en scène, et sur le succès de la pièce ?...

J'attendais Edmond Rostand dans son petit salon de l'hôtel Meurice, et je causais avec quelques-uns des amis de cet homme délicieux et simple, qui aime par-dessus tout sa tranquillité, le calme de l'étude, le travail dans le silence et l'atmosphère apaisante de la famille.

Et nous disions :

— Comment, devant un tel débordement de publicité tapageuse, le public croirait-il que Rostand ne l'a pas cherchée, demandée, quêtée ? On aura beau dire au public que s'il aimait le fracas de la réclame il ne serait pas allé, depuis huit ans, s'abriter au bout de la France, dans un site heureux et solitaire, loin de toutes les tentations et de toutes les occasions de faire parler de lui. Devant toutes les insinuations sur sa prétendue neurasthénie, sur sa fatigue cérébrale, sur son impuissance à terminer l'œuvre annoncée, il s'est tu. Il aurait pu répondre que, depuis trois ans, son drame est terminé, et que s'il ne le livrait pas au théâtre on devait plutôt le plaindre des malchances successives qui l'en empêchaient. Et, en effet, il voulait être à Paris pour surveiller la mise en œuvre de *Chantecler*. Il se rendait compte de l'importance de la partie qui allait jouer après huit ans de silence. Or, après sa pleurésie il souffrit longtemps du mal qui devait amener l'opération de l'appendicite. L'opération faite, il se ressentit jusqu'au mois de mai dernier de ses suites douloureuses. Et quand, enfin, il y a trois semaines, il se décida à venir à Paris, l'influenza le tint couché de nouveau. Une toux légère reparut, et il fallut prendre mille précautions pour éviter une aggravation dangereuse.

Pendant ce temps, au lieu de plaindre le poète, qui voyait ainsi d'année en année, de mois en mois, la représentation

Ayuntamiento de Madrid

tion de son œuvre sans cesse remise, des gens plus pressés que lui, poussés par un tel sentiment, l'accablèrent d'ironie, d'objurgations et de plaintes.

Lui se faisait, cependant, occupé déjà à de nouveaux chefs-d'œuvre. Aujourd'hui, dans ce petit salon d'hôtel tout fleuri de minimes, de lilas et de roses qui arrivent de Nice, ses fils Maurice et Jean s'amusaient au jeu de la poursuite effrénée d'hier. Ils sont devenus ces fleurs, ces carités, ces lettres, ces télégrammes, les excitent comme les apprêts d'une fête. Tout à l'heure, le coiffeur de l'hôtel a abordé l'ainé des fils et lui a dit :

— Je suis le coiffeur des rois. J'ai coiffé notre petit roi d'Espagne, le roi de Grèce, et je suis fier à l'idée que je vais coiffer monsieur votre père, qui est un roi de la littérature.

Il rit de toutes ses dents blanches en nous racontant cette histoire. Heureusement, Edmond Rostand sait s'isoler... Il va jouer du spectacle des Tuileries et de la Seine, et de Paris qui s'étale devant ses fenêtres du quatrième étage sur la rue de Rivoli. Des mains vigilantes sauront fermer ses portes aux importuns. Et cet être doux, charmant et modeste pourra vivre son rêve dramatique en paix.

Son chauffeur le précède. Ils nous apprennent que le magnésium continue à poursuivre son maître jusqu'à l'hôtel... Le voici lui-même qui arrive avec Mme Rostand. Tous deux ont des mines de santé souriantes. Rostand a son air tranquille et calme de toujours. Je lui demande des nouvelles du théâtre.

— J'ai vu un décor, un acte et un costume. Je suis enchanté de tout. Cela ira plus vite que je n'aurais pensé.

On était inquiet jusqu'ici des costumes des personnages-animaux :

— Ça y est, fait-il. Le costumier paraît avoir tout à fait compris ce que je voulais. Dans deux mois, j'espère, nous serons à bout de nos peines...

Il s'intéresse à la santé de Coquelin, qu'il n'a pas vu, puisque le grand artiste est encore à Pont-aux-Dames.

— Mais ce n'est qu'un affaire de quelques jours, m'a-t-on dit. Son rétablissement est très prochain et les répétitions ne seront pas, j'espère, retardées.

— Et vous, madame ? dit-je à Mme Rostand, toute emmitouffée encore dans sa fourrure.

Elle répondit, avec son sourire de bonté et de grâce :

— Moi, Paris m'enchanté ! Je suis ravie de l'avoir revu, de l'idée d'y rester longtemps.

Le plus jeune des deux fils se promet de suivre des cours de sciences à la Sorbonne.

L'ainé sourit à la vie en cherchant des rimes.

André Nèdes.

Le Monde & la Ville

SALONS

— S. A. S. la princesse de Radolin, qui est allée passer quelques jours à Berlin, ne recevra pas le mercredi et le samedi de cette semaine. Elle reprendra ses réceptions dans les premiers jours de février.

Rapportons que demain 27 janvier, l'ambassadeur d'Allemagne recevra, dans l'après-midi, la colonie allemande, à l'occasion du cinquantième anniversaire de la naissance de l'empereur Guillaume II.

— Les convives du ministre de Belgique et de Mme Le Ghat étaient avant-hier :

Marquis et marquise du Muni, comte et comtesse François de Sonis, comtesse Robert de Fitz-James, comte et comtesse de Puymaigre, comte et comtesse Henri de Castellane, princesse Grand de Fauquier-Lange, marquis et marquise de Sers, marquis et marquise de Lasteyrie, comte et comtesse d'Ortenberg-Tambach, comte et comtesse Raoul de Leusse, etc.

Mme Melba, la célèbre diva, arrivée à Paris, a diné avant-hier, dans l'intimité, chez la marquise de Castrone (Mme Mathilde Marchesi), dont elle fut l'élève.

Après le dîner, elle fit entendre à son professeur bien aimé sa voix toujours admirablement belle.

Mme Melba déjeune aujourd'hui, avec la marquise de Castrone, chez Mme de Munkacsy.

Elle partira jeudi pour Naples, où elle chassera, au théâtre San Carlo, au profit des familles des victimes de la Sicile et de la Calabre.

Aujourd'hui, mardi 26 janvier, matinée musicale à quatre heures chez M. Louis Singer, dans des salons de l'avenue d'Iéna.

On a eu le plaisir d'entendre et d'applaudir, samedi soir, d'excellents artistes espagnols dans le grand atelier du célèbre peintre espagnol Zuloaga qui en faisait les honneurs avec sa charmante femme.

Guitaristes, mandolinistes, violonistes, violoncellistes et danseurs espagnols furent applaudis d'enthousiasme par une nombreuse assistance dont faisait partie les membres de la colonie espagnole de Paris.

RENSEIGNEMENTS MONDIAUX

— Les membres de la Société artistique des amateurs a visité hier le Musée Cernuschi, dont les honneurs leur étaient fait par le conservateur M. d'Ardenne de Trazac.

Grand succès pour le conférencier, le baron Pierre Despatys, qui a parlé d'une façon très documentée et très scientifique sur les bronzes chinois et japonais.

— Un concert de bienfaisance sera donné mercredi prochain, à quatre heures du soir, à l'Élysée-Palace, avenue des Champs-Élysées, au profit d'une fillette américaine.

Mme Maurice Anjubault, femme de notre ancien confrère, aujourd'hui sous-préfet de Millau, vient d'entrer en convalescence après une opération chirurgicale pratiquée par le savant docteur Hartmann.

CERCLES

— M. Michel Marghiloman, présenté par Mgr le prince Murat et le prince Jean Ghika, a été reçu, hier, comme membre permanent, au Cercle de la rue Royale.

MARIAGES

— M. Jacques de Bancalis de Maurel d'Aragon, lieutenant au 26^e dragons, fils du marquis de Bancalis de Maurel d'Aragon et de la marquise, née de Lardat, est fiancé à Mlle Madeleine Scheffer, petite-fille du comte de Franqueville, membre de l'Institut.

— M. Gaston Dupuy, administrateur des services de l'Indo-Chine, est fiancé à Mlle Raymond Barbezieux, fille du docteur Barbezieux.

AU PAYS DU SOLEIL

— L'ambassadeur des États-Unis en France a passé la journée d'avant-hier à Marseille,

pour visiter les navires américains. De retour à Nice, le déjeuner lui a été offert hier à la préfecture des Alpes-Maritimes. Parmi les convives :

Le commandant et les officiers du croiseur danois *Hemdal*; le consul de Danemark et la baronne de Guldencreone, Mme Louis Stern, M. et Mme Henri Cain, M. et Mlle Poisson, etc.

Des toasts ont été portés à la santé du roi de Danemark et du président de la République.

— M. Robert Puller, membre du Parlement anglais, arrivé à Cannes, est descendu à l'hôtel des Anglais.

— De Palerme :

Mardi, à la villa Igica, déjeuner d'apparat en l'honneur de S. Exc. don José Perez Caballero, ambassadeur d'Espagne à Rome. Les autres convives étaient :

Le colonel aide de camp du Roi, comte de Grove, M. de Pietra, comte d'Espagne à Palerme; colonel Mandano, attaché militaire d'ambassade à Rome; le commandant du croiseur espagnol *Princesse des Asturies*; le comte marquis d'Alvarez de Toledo, le prince Sosthène Pignatelli de Fuentes.

Le soir du même jour, le prince Sosthène Pignatelli a invité à son tour les mêmes nobles invités à un dîner somptueusement servi dans le magnifique restaurant de la villa Igica. La comtesse Schifani y assistait également.

En présence de l'afflux croissant des touristes, la création d'un deuxième service quotidien de bateaux entre Naples et Palerme a été décidée à partir du 1^{er} février prochain.

Au Massimo, l'excellent troupeau a fait de nouveau salle comble avec *Simon Boccanegra*; prochainement, première de *Tristan et Yseult*.

DEUIL

— On a célébré hier matin à Versailles, en l'église Saint-Antoine-de-Padoue, les obsèques du général de division Charreyron, grand-officier de la Légion d'honneur, ancien membre du Conseil de l'Ordre.

Le deuil était conduit par MM. Gaston de Lignières et Edmond Martell, gendres du défunt; MM. Jules Charreyron, Léo Mouton et John del Piaz, secrétaire général de la Compagnie générale transatlantique, ses neveux.

La messe fut dite par M. l'abbé Boissy, curé de la paroisse.

Reconnu dans la nombreuse assistance :

Les généraux comte de Sesmaisons, Hartschmidt, comte de Briey, de La Roque, Lucas, de La Roche, comte de Tisserand, comte Albert Bonnet, comte de Tisserand, les lieutenants de Champey, de Termes, Aries, de Berthier, du Liscoat, de Vanssay, Graeff, du Plessis de Gréonard, de La Roche, comte de Lamoignon, de Clerville, de Goutel, de Lavitlon, de Valabreigne, de Clerval, prince Murat, comte Sala, comte d'Alsace, marquis de Choiseul, comte Jean de Castellane, comte Georges de Boisgolin, marquis de Persan, barons de Ségur, Despatys et de Menneval, de Noirmont, etc.

Le grand chancelier de la Légion d'honneur était représenté par le capitaine Le François.

Après l'absoute donnée par M. le chanoine Vigéas, curé de Notre-Dame à Versailles, le corps fut placé sur un corbillard de 3^e classe pour être transporté au cimetière des Gonards où eut lieu l'inhumation.

Les honneurs ont été rendus par un bataillon du 1^{er} génie, avec musique, colonel et drapeau, un bataillon du 5^e génie, deux escadrons du 27^e dragons et des détachements des 11^e et 22^e d'artillerie. Ces troupes étaient sous les ordres du colonel commandant le 11^e régiment d'artillerie.

— Nous apprenons la mort : — De M. Georges Osmond, ancien conseiller général de la Seine-Inférieure, ancien chef de cabinet du ministre de l'Instruction publique et du président du Conseil d'Etat, chevalier de la Légion d'honneur, décédé à Paris, 43, rue de la Bienfaisance. Son père, M. Ferdinand Osmond, avait été député de Dieppe sous la monarchie de Juillet et membre de l'Assemblée nationale de 1848. Le regrette défunt était l'oncle du baron de Barante. Les obsèques seront célébrées le jeudi 28 courant en l'église Saint-Augustin où l'on se réunira. Il n'y a pas de lettres de faire part. — De *Herakim Sabbagh*, banquier, président de la Chambre de commerce ottomane de Paris, décédé à Paris, 83, avenue Henri-Martin, à l'âge de trente-six ans. Les obsèques auront lieu mercredi matin à dix heures. On se réunira à la maison mortuaire : — De M. Lucien Legrand, frère de M. Charles Legrand et beau-frère de M. Roger Lertin, avoué près le tribunal civil de la Seine, décédé à Paris, 46, rue de Valenciennes, à l'âge de vingt-deux ans. Ses obsèques seront célébrées aujourd'hui, à midi, à Saint-Honoré d'Eylau; — De Mme Lefebvre de Fourcy, née Lamé, veuve de M. Lefebvre de Fourcy, inspecteur général des mines, officier de la Légion d'honneur, décédé à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. Les obsèques seront célébrées le vendredi 29 courant, à dix heures et demie, en l'église Saint-Augustin, où l'on se réunira. — De Mme René Vanier, née Hoffmann, femme de l'avocat bien connu, décédée en sa villa du Montmartin, à Carcagny Saint-Léger (Calvados), à l'âge de trente-huit ans. — De M. le chanoine Larrousse, doyen du chapitre de la cathédrale de Bayonne, ancien amonieur militaire, décédé dans cette ville à l'âge de quatre-vingt-huit ans. — Du colonel du génie en retraite *Compagnon*, commandeur de la Légion d'honneur, décédé à Compiègne, à l'âge de soixante-deux ans. Les obsèques seront célébrées ce matin à dix heures en l'église Saint-Jacques. L'inhumation aura lieu à Sinceny (Aisne), après un autre service religieux. — De M. Étienne-Gabriel Verdier, chevalier de la Légion d'honneur, décédé à Avignon, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. — De la Rév. Mère Eugénie Bourdais, supérieure des Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, à Avranches, depuis près de quarante ans, décédée dans cette ville à l'âge de soixante-dix-sept ans. — De M. Léon Collet, brasseur, premier adjoint au maire d'Hautmont (Nord), décédé à l'âge de quarante-cinq ans. Ses obsèques ont été célébrées hier en l'église paroissiale de cette ville.

En l'église du Saint-Esprit ont été célébrées hier les obsèques de M. Frédéric Richemont, décédé à Paris, à l'âge de trente-deux ans.

Le deuil était conduit par MM. R. S. Carmichael, grand industriel d'Ailly-sur-Somme, président de l'Union des syndicats patronaux des industries textiles, père du défunt; Paul Krug, son beau-père; James Carmichael, son frère; Joseph Krug, Albert et Georges Seydoux et Émile Desbacher, ses beaux-frères.

M. le pasteur Soulier, qui officiait, a prononcé l'éloge du défunt et a rappelé le devouement avec lequel il s'occupait de la paroisse du Saint-Esprit; diacre, il avait réformé le diocèse dans cette paroisse, dont il était chargé de visiter les pauvres, et il allait bientôt prendre place dans le Conseil presbytéral.

L'inhumation a eu lieu à Ailly-sur-Somme.

— Le comte de Croze-Lemerrier vient de mourir à Orléans à la suite d'une longue et cruelle maladie, supportée avec une résignation admirable.

Entré très jeune dans l'administration, il était secrétaire général de la préfecture du Loiret lorsqu'il épousa Mlle de La Selle, petite nièce du maréchal de Mac-Mahon. Lors de la démission du maréchal, second Président de la République il se retira de la vie politique et s'adonna aux œuvres littéraires. Très remarqué pour ses articles parus dans le *Correspondant* il publia un livre fort goûté sur le chevalier de Boufflers.

Sa belle collection de tableaux, gravures et bibelots était très admirée.

Adopté par son oncle le comte Anatole Lemerrier, sénateur et maire de Saintes, il continua ses traditions de bienfaisance et de courtoisie.

— Hier matin, dans la petite église de Lavandou, sur l'initiative de Mme Gaillard, une messe a été célébrée pour le repos de l'âme de M. Ravon, illustré compositeur.

Assistants au service, les familles des

braves pêcheurs du pays qui aimaient beaucoup leur hôte célèbre, et de nombreux hivernants. Parmi ces derniers était Camille Saint-Saëns, arrivé depuis quelques jours, et qui est enchanté de son séjour sur ce littoral qu'affectionnait l'auteur de *Siégurd*.

Ferrari.

A l'Etranger

La Bulgarie et la Turquie

La Bulgarie vient de rappeler ses réservistes. Hier, à la séance du Sobranié, le général Paprikoff, ministre des affaires étrangères, a expliqué : 1^o que cette mesure n'a pas de but agressif; 2^o que c'est une précaution légitime à cause de certains mouvements de troupes ordonnés par la Turquie dans le vilayet d'Andrinople; 3^o que, jusqu'à ce jour, la reprise des pourparlers entre Sofia et Constantinople fut retardée par la question inopinément soulevée d'une rectification de frontière.

Comme a dit M. Takef, ministre de l'intérieur, au rédacteur de la *Nouvelle presse libre* de Vienne, la Bulgarie veut bien « payer une somme assez ronde afin de résoudre les litiges pendants »; mais — le langage du ministre des affaires étrangères bulgare est, à cet égard décisif, — on ne consentira jamais à une rectification de frontière « qui équivaldrait à une cession de territoire ».

Si le gouvernement de Sofia n'exagère point les appréhensions affectées par le ministre des affaires étrangères, s'il a été réellement ému par des mouvements de troupes turques et par les prétentions de Constantinople au sujet d'un remaniement territorial, il y aurait donc un malentendu que tous les amis de la paix s'efforceraient de dissiper. Il était déjà bien assez difficile de se mettre d'accord sur le plus ou moins de « rondeur » de la somme à payer! S'il y avait, cependant, quelques personnes en Bulgarie qui fussent désireuses d'envenimer le conflit, la Turquie ne doit pas commettre la faute de leur fournir un prétexte honorable en élevant tout à coup ses exigences. L'exemple de l'Autriche-Hongrie, grande puissance, consentant à payer une somme d'argent à la Turquie, prouve que des transactions de ce genre ne comportent nul sacrifice d'honneur ou simplement d'amour-propre. Mais l'autre exemple de la même Autriche-Hongrie, faisant résonner sa cuirasse de « dix-sept corps d'armée » quand on lui a parlé d'une rectification de frontière au profit des Serbes, cet autre exemple encourage les Bulgares à considérer déjà comme fort désobligeante toute suggestion du même genre.

Nul doute que les représentants des puissances à Constantinople et à Sofia ne fassent tout leur devoir dans les circonstances actuelles. Ils l'ont fait dans des occasions à peu près semblables depuis le mois d'octobre. Car ce n'est pas la première fois que nous assistons à des « mouvements de troupes » ou à des « rappels de réservistes » dans les Balkans. Au début de la crise, la Bulgarie et son Roi ont eu la sagesse de ne point abuser d'une préparation supérieure pour attaquer la Turquie. Les Bulgares qui n'avaient plus à faire leurs preuves de bravoure militaire, ont alors témoigné de leur esprit politique et de leur modération. L'Europe n'est point quitta envers la Bulgarie et le roi Ferdinand. Elle doit conseiller le calme au gouvernement turc et ramener les négociations sur le terrain financier.

— Nous apprenons la mort : — De M. Georges Osmond, ancien conseiller général de la Seine-Inférieure, ancien chef de cabinet du ministre de l'Instruction publique et du président du Conseil d'Etat, chevalier de la Légion d'honneur, décédé à Paris, 43, rue de la Bienfaisance. Son père, M. Ferdinand Osmond, avait été député de Dieppe sous la monarchie de Juillet et membre de l'Assemblée nationale de 1848. Le regrette défunt était l'oncle du baron de Barante. Les obsèques seront célébrées le jeudi 28 courant en l'église Saint-Augustin où l'on se réunira. Il n'y a pas de lettres de faire part. — De *Herakim Sabbagh*, banquier, président de la Chambre de commerce ottomane de Paris, décédé à Paris, 83, avenue Henri-Martin, à l'âge de trente-six ans. Les obsèques auront lieu mercredi matin à dix heures. On se réunira à la maison mortuaire : — De M. Lucien Legrand, frère de M. Charles Legrand et beau-frère de M. Roger Lertin, avoué près le tribunal civil de la Seine, décédé à Paris, 46, rue de Valenciennes, à l'âge de vingt-deux ans. Ses obsèques seront célébrées aujourd'hui, à midi, à Saint-Honoré d'Eylau; — De Mme Lefebvre de Fourcy, née Lamé, veuve de M. Lefebvre de Fourcy, inspecteur général des mines, officier de la Légion d'honneur, décédé à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. Les obsèques seront célébrées le vendredi 29 courant, à dix heures et demie, en l'église Saint-Augustin, où l'on se réunira. — De Mme René Vanier, née Hoffmann, femme de l'avocat bien connu, décédée en sa villa du Montmartin, à Carcagny Saint-Léger (Calvados), à l'âge de trente-huit ans. — De M. le chanoine Larrousse, doyen du chapitre de la cathédrale de Bayonne, ancien amonieur militaire, décédé dans cette ville à l'âge de quatre-vingt-huit ans. — Du colonel du génie en retraite *Compagnon*, commandeur de la Légion d'honneur, décédé à Compiègne, à l'âge de soixante-deux ans. Les obsèques seront célébrées ce matin à dix heures en l'église Saint-Jacques. L'inhumation aura lieu à Sinceny (Aisne), après un autre service religieux. — De M. Étienne-Gabriel Verdier, chevalier de la Légion d'honneur, décédé à Avignon, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. — De la Rév. Mère Eugénie Bourdais, supérieure des Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, à Avranches, depuis près de quarante ans, décédée dans cette ville à l'âge de soixante-dix-sept ans. — De M. Léon Collet, brasseur, premier adjoint au maire d'Hautmont (Nord), décédé à l'âge de quarante-cinq ans. Ses obsèques ont été célébrées hier en l'église paroissiale de cette ville.

En l'église du Saint-Esprit ont été célébrées hier les obsèques de M. Frédéric Richemont, décédé à Paris, à l'âge de trente-deux ans.

Le deuil était conduit par MM. R. S. Carmichael, grand industriel d'Ailly-sur-Somme, président de l'Union des syndicats patronaux des industries textiles, père du défunt; Paul Krug, son beau-père; James Carmichael, son frère; Joseph Krug, Albert et Georges Seydoux et Émile Desbacher, ses beaux-frères.

M. le pasteur Soulier, qui officiait, a prononcé l'éloge du défunt et a rappelé le devouement avec lequel il s'occupait de la paroisse du Saint-Esprit; diacre, il avait réformé le diocèse dans cette paroisse, dont il était chargé de visiter les pauvres, et il allait bientôt prendre place dans le Conseil presbytéral.

L'inhumation a eu lieu à Ailly-sur-Somme.

— Le comte de Croze-Lemerrier vient de mourir à Orléans à la suite d'une longue et cruelle maladie, supportée avec une résignation admirable.

Entré très jeune dans l'administration, il était secrétaire général de la préfecture du Loiret lorsqu'il épousa Mlle de La Selle, petite nièce du maréchal de Mac-Mahon. Lors de la démission du maréchal, second Président de la République il se retira de la vie politique et s'adonna aux œuvres littéraires. Très remarqué pour ses articles parus dans le *Correspondant* il publia un livre fort goûté sur le chevalier de Boufflers.

Sa belle collection de tableaux, gravures et bibelots était très admirée.

Adopté par son oncle le comte Anatole Lemerrier, sénateur et maire de Saintes, il continua ses traditions de bienfaisance et de courtoisie.

— Hier matin, dans la petite église de Lavandou, sur l'initiative de Mme Gaillard, une messe a été célébrée pour le repos de l'âme de M. Ravon, illustré compositeur.

Assistants au service, les familles des

se leva et se mit à applaudir. Un murmure d'étonnement parcourut les bancs des nationaux-libéraux et de la gauche, un seul mot bourdonnait à travers la salle : « C'est la fin du bloc ! » et dominant le bruit, une voix de fausset ironique se fit entendre; tourné vers les libéraux, le socialiste Hoffmann leur cria : « C'est votre congé qu'on vous donne. » Cet incident n'est pas isolé, tous les journaux conservateurs de ce soir attaquent la Gazette de l'Allemagne du Nord, la gazette nationale et les autres journaux officiels, parce qu'ils avaient prétendu fausement que le parti conservateur avait désavoué le député Von Oldenburg-Sansusclau et l'avait fait savoir au chancelier.

A Dortmund, l'ancien ministre de l'Agriculture von Podbielski a qualifié la politique étrangère du prince de Bülow : « Une politique de coups d'épingle qui nuit au bon renom de l'Allemagne et dont les menaces ne sont plus d'effet. »

Il y a sans doute cette concentration générale des conservateurs est dictée aussi bien par la fidélité au monarque que par l'intérêt du parti.

On croit d'ailleurs que l'Empereur a déjà choisi le successeur du prince de Bülow. On n'attend que une manifestation du Parlement pour le faire connaître au pays. Le prince de Bülow, que l'on conspu dans la presse, que l'on désavoue au Landtag, que l'on combat dans les journaux, est en train de devenir impopulaire; l'Empereur a tout avantage à ne rien précipiter. — BONNEFON.

— Une collision a eu lieu à Chznanon, en Gallicie, entre le train de luxe Cannes-Saint-Petersbourg et un train de marchandises. Les deux mécaniciens ont été blessés, mais tous les voyageurs sont sains et saufs.

Figaro en Belgique

Le mouvement scientifique en Belgique

Bruxelles, 24 janvier.

Un véritable monument scientifique vient d'être édifié ici, sous forme d'une histoire du progrès des sciences en Belgique, de 1830 à 1905, histoire rédigée sous la brillante direction de M. Cyrille Van Overbergh, directeur général de l'enseignement supérieur, par quarante savants spécialistes des branches respectives dont ils traitent. C'est la Société de librairie de Bruxelles qui édite ces deux magnifiques volumes, ornés de plus de 600 illustrations dont 150 portraits et qui, au même temps qu'ils nous exposent l'histoire générale de chaque science, détaillent l'œuvre de chaque savant belge, la genèse et l'organisation de tous les établissements scientifiques du pays.

La lecture de cet important ouvrage démontre que, depuis la proclamation de leur indépendance nationale, les Belges, en ce qui concerne la science, ont été en avance sur l'Europe, dans le domaine scientifique, une activité égale à leur fièvre de production industrielle; et qu'on peut s'attendre, chez eux à un épanouissement des sciences exactes pareil à celui qui, dans le domaine littéraire, fournit la pléiade des Maeterlinck, des Verhaeren, des Lemmonier, des Picard, des Gilkin, etc.

En France, les lecteurs des deux remarquables volumes n'y trouveront pas seulement une mine de documents instructifs. Ils auront aussi la patriotique satisfaction d'y découvrir les traces de l'influence considérable exercée par la science française sur celle de l'intelligent petit peuple voisin — un peuple de « laborieux et obstinés comme disait Henri Taine — et notamment dans le champ de la bactériologie, d'un intérêt si vital. Cette influence, le régime hollandais de 1815-1830 tenta de la comprimer. Comme en littérature, elle a repris tout son ascendant au point de vue scientifique, chez la nation belge libérée.

— G. H.

— On attendra donc la réponse des deux gouvernements. Mais nous croyons savoir que si, dans trois mois, l'Allemagne et l'Autriche n'ont pas apporté leur adhésion officielle à l'œuvre d'hier, l'Association internationale du Froid supprimera de son programme le congrès de Vienne, ou du moins invitera ses adhérents à s'en aller « congresser » ailleurs.

Cela, ce serait le camoufflet. Et les délégués d'Autriche ont trop de bon sens et trop de finesse pour ne point vouloir l'éviter. Le bruit courait hier soir qu'ils avaient exprimé le désir de causer aujourd'hui avec les membres du bureau de l'Association nouvelle. Il se pourrait que de cet entretien sortit la conciliation souhaitée par tout le monde. Les Vienneois surtout la désirent, et ils ont sujet de la désirer. La suppression du congrès de 1910 serait pour eux un préjudice grave, et une grosse humiliation.

Emile Berr.

Figaro à Londres

M. Paul Cambon est rentré à Londres venant du château de Windsor où le Roi l'avait invité à passer le Week End. Etait également invité par Sa Majesté l'ambassadeur de Russie et la comtesse Benckendorff, la vicomtesse et la vicomtesse Ivesing, lord Rathmore, sir Maurice Holzmann, le contre-amiral sir Douglas, Austin Gamble.

Lord Charles Beresford conservera son commandement qui devait expirer au printemps, pour une nouvelle période d'un an. Il faut voir dans la faveur qui serait ainsi accordée à l'amiral le plus populaire de la flotte anglaise la réalisation d'une auguste volonté; de plus, le cabinet libéral n'a nullement envie de retrouver dans les rangs de l'opposition lord Charles Beresford qui, en prenant sa retraite, trouverait immédiatement un siège au Parlement.

— L'un des auteurs de l'audacieux attentat de samedi est un anarchiste russe nommé Jacob Lapidus, qui est gardé à vue à l'hôpital de Tottenham.

La Chambre des lords a perdu son doyen, le comte de Leicester, qui était âgé de quatre-vingt-sept ans. — J. COUDREAU.

L'Association internationale DU FROID

UN INCIDENT

Lorsqu'en octobre dernier se réunît à Paris ce premier congrès du Froid, qui excita parmi les hommes de science et dans le monde industriel une si vive curiosité, la question se posa de savoir si, en attendant le second congrès qu'on avait décidé de tenir à Vienne en 1910, il ne conviendrait pas de créer, entre tous ceux qu'intéressaient ces graves problèmes de la production et de l'utilisation d'un « froid artificiel », un lien permanent, grâce à qui leur fut possible de poursuivre en commun, et sans arrêt, l'œuvre si heureusement commencée.

Une conférence internationale, réunie le 10 octobre, examina ce projet. Assistaient à cette réunion les présidents des délégations officielles de quarante-deux nations, dont vingt-deux nations européennes, ainsi que les présidents des comités nationaux qui, dans chacun de ces pays, avaient coopéré à l'organisation du congrès.

A l'unanimité, le principe du projet fut adopté. On confia à une commission le soin de préparer les statuts de l'association nouvelle, et il fut entendu que, dès la tâche de cette commission terminée, une assemblée constitutive de l'œuvre serait convoquée à Paris.

Cette convocation a eu lieu. L'assemblée constitutive s'est réunie hier matin — sous la présidence de M. André Lebon (par qui fut présidé déjà le congrès d'octobre), — à l'hôtel de la Société d'encouragement à l'industrie nationale, où elle a tenu séance toute la journée.

Journée fructueuse autant que laborieuse, puisque les conversations qui l'ont remplie viennent d'aboutir à la définitive constitution de l'œuvre.

Les délégués de trente-cinq pays y prenaient part. A côté d'eux siégeaient, au nombre de quinze, les délégués du gouvernement français et le représentant de la Tunisie; six délégués de l'Institut, et parmi eux M. Alfred Picard, ministre de la marine; trois délégués de l'Académie de médecine, et divers représentants des Compagnies de chemins de fer et de la Société des ingénieurs civils.

Quel sera au juste l'objet de cette association internationale du froid ?

L'article premier de ses statuts l'indiqua aussi clairement que possible :

Centraliser, pour en faciliter l'étude et la discussion, les renseignements et les documents qui concernent la production et l'utilisation du froid artificiel;

Favoriser les progrès généraux des industries du froid;

Rechercher les meilleures solutions des questions scientifiques, techniques et industrielles, de caractère général ou international, qui se rapportent au domaine du froid;

Centraliser les observations et les renseignements qui tendent à l'amélioration des lois et règlements existants, et relatifs aux échanges internationaux des produits susceptibles de bénéficier de l'usage des transports frigorifiques;

Favoriser la vulgarisation et le développement de la science du froid;

Reduction des armements au Japon

Tokio, 25 janvier.

La *Neues Tagblatt* publie une interview de M. Caillaux, ministre des finances français, à propos de son voyage à fin de l'année à Budapest.

Avant raconté ses impressions personnelles, M. Caillaux a ajouté : « Mon voyage n'a eu aucun caractère politique, pourtant, je puis dire, en toute sincérité, que la France et l'Autriche-Hongrie, quelque tournure que prennent les événements politiques, ont le devoir et aussi les moyens de développer leurs relations économiques et morales; quoique les deux pays appartiennent à deux systèmes différents d'alliances, ils ont toujours su entretenir les rapports les plus cordiaux, en toute agression et, par là, ils ont donné au monde le meilleur exemple. »

</

LA CHAMBRE

Lundi, 25 janvier.

LE COMPLÉMENTAIRE

Encore un député qui meurt, M. Pierre Poisson, représentant d'Uzès. C'était un professeur de philosophie. Il a dû quelquefois en avoir besoin dans cette Chambre. M. Brisson lui a dédié un de ces éloges funèbres où il excelle à mettre de la précision et de la mesure. Combien l'impôt sur le revenu en aura-t-il enter- ré ?

Ce devoir accompli, M. Jules Roche prend la parole sur le complémentaire, et il pose une première question : Sur quelle matière va-t-il porter ? On n'a pas parlé jusqu'ici de l'impôt d'Etat ; et les impôts locaux ? Ce point est capital, car les centimes additionnels pèsent plus lourdement que le principal sur le contribuable écrasé.

Les calculs très minutieux de l'orateur l'amènent à affirmer que, sur 87 départements, il n'y en a que 20 où le chiffre des centimes additionnels soit inférieur au principal de l'Etat, et la progression augmente toujours. Certes, les travaux faits sur place par les Conseils municipaux contribuent à cet accroissement, mais dans une proportion beaucoup moindre que les lois générales votées par les Chambres.

M. Jules Roche. — Par conséquent, alors que par nos lois nous intervenons dans la gestion des finances locales pour augmenter les charges des contribuables locaux, nous serions impardonnables de nous désintéresser des conséquences qu'aura la réforme que nous discutons sur les impôts communaux et départementaux. (Très bien ! très bien !)

Dans la plupart des communes, on peut dire dans près de la moitié des 36,000 communes de France, presque tout le budget communal est constitué par les centimes additionnels.

Pour l'ensemble des 47 communes de mon canton, les centimes représentent 80 ou 90/0 des ressources locales.

Si vous ne recherchez pas les conséquences du vote que vous allez émettre sur ces budgets communaux, si vous fermez volontairement les yeux, en refusant de regarder, en avançant dans les ténèbres, vous manquez au plus essentiel de vos devoirs. (Très bien ! très bien ! sur divers bancs.)

Vous nous dites comment vous entendez remplacer les 495 millions de la propriété bâtie en principal, mais vous ne nous dites pas comment vous voulez remplacer les 402 millions que la propriété bâtie paye pour les centimes additionnels.

Vous nous dites comment vous remplacez les 408 millions de la propriété non bâtie en principal et vous vous taisez sur le remplacement des 456 millions que produit le même impôt en centimes ?

Quelle est donc cette logique ? (Applaudissements sur les mêmes bancs.)

Quand la loi sera appliquée, quel sera le sort des budgets communaux et départementaux ?

Comment sera réglée nettement la question des emprunts s'élevant à 4 milliards 600 à 700 millions et qui sont gagés sur un certain nombre de centimes extraordinaires ? Le principal, qui soutient ces centimes, disparaît ; l'arbre qui supporte ces branches est abattu ; que deviennent les branches ?

Quelle conclusion en tirer, sinon qu'il faut rechercher d'abord les répercussions de l'impôt actuellement discuté sur les budgets locaux. « Autrement, on entreprend une œuvre qui n'est pas digne du législateur ».

M. Jules Roche. — Le contribuable qui vous jugera pourra admettre que vous avez résolu le problème posé par la réforme en ce qui touche le principal ; il pourra vous dire qu'en ce qui concerne le franc d'impôt principal vous avez mis plus de justice dans la loi, mais il vous dira tout aussitôt qu'en ce qui concerne les 4, 6 ou 8 fr. de centimes additionnels l'iniquité subsiste ou s'accroît. (Très bien ! très bien ! au centre.)

Mais vous êtes, comme moi, convaincus qu'il faut parler. Un an après mon intervention de juillet 1907, j'ai été un membre de la majorité. M. Mulac, qui est venu confirmer mes observations et insister pour que cette discussion ne se poursuive pas dans les ténèbres.

Et alors il a déposé un projet de résolution ainsi conçu : « La Chambre invite le gouvernement à lui présenter, dès l'ouverture de la prochaine session, des dispositions réglant la question des centimes départementaux et communaux, dispositions qui seront insérées dans le projet créant un impôt général sur le revenu. » L'urgence fut votée, la discussion immédiate ordonnée et le projet adopté.

La session s'est ouverte en octobre et le projet n'a pas été déposé. Il ne l'a pas été davantage au commencement de la session de 1908 qui vient de commencer. Nous sommes donc plus que jamais dans l'incertitude. Cette incertitude est révélatrice : elle signifie que ni le ministre des finances ni la commission ne savent comment sortir de la difficulté.

Je ne puis admettre que la Chambre, qui en 1908 a voulu connaître la vérité et a donné des ordres, se résigne aujourd'hui à fermer les yeux et renonce à ces ordres, et c'est pourquoi je demande à M. le président de mettre aux voix ma proposition, qui consiste à ajourner le débat jusqu'un jour où M. le ministre des finances nous aura apporté le projet de loi qu'il a promis. (Applaudissements au centre et à droite. Exclamations sur divers bancs à gauche.)

C'est le bon sens même ; malheureusement, nous savons de reste que le bon sens n'a rien à faire ici. Le génie fiscal de M. Caillaux y suppléera. Il y va comme un fétard dans un restaurant de nuit, sans se rendre compte exactement de la carte à payer, avec cette différence toutefois que ce n'est pas lui qui la paiera.

entend qu'on détermine « l'étendue de la catégorie des contribuables qu'il atteindra, le mode d'assiette de l'impôt, son taux et sa progression, les diminutions qu'il comporte et les déductions pour charges de famille. »

Pour ces diverses raisons, qui sont très fortes, M. Théodore Reinach présente un contre-projet. Suivant lui, la justice fiscale ne peut être réalisée que par un impôt complémentaire général à tarifs gradués. « Il faut qu'il soit manié avec légèreté et discrétion. »

Oserai-je lui prédire qu'il ne sera ni général, ni léger, ni discret ? Mais je retiens une parole autour de laquelle on va énergiquement se battre : « L'échelle de la progression devra être fixée en variant, et le minimum d'exemption réduit à 1,250 francs. »

On ne peut admettre la limitation proposée par le projet qui met l'impôt à la charge d'une infime minorité. La Chambre n'a pu s'empêcher d'applaudir ; mais que restera-t-il demain de ces braves ?

M. Théodore Reinach repousse également la déclaration globale, à laquelle il trouve un caractère d'inquisition antipathique à nos mœurs, et il rappelle fort à propos que M. Caillaux lui-même l'a condamnée. Mais c'était sous le ministère Waldeck !

Une suspension de séance a coupé en deux parties l'exposé de M. Théodore Reinach, sans en détruire la solide unité. L'orateur a examiné, à la reprise, la grosse question de l'impôt et, à l'encore, il a dit des choses neuves qui ont forté- ment impressionné son auditoire ; j'ai bien cru y démêler que le complément- taire doit être fixé sur les signes exté- rieurs et que le système qu'on adoptera n'aura chance de s'acclimater qu'autant qu'il s'éloignera de l'impôt personnel.

Il est d'une bonne méthode, d'une bonne politique, de limiter l'enquête sur la situation du contribuable. Cette enquête, depuis un an M. Théodore Reinach la poursuit avec une sincé- rité plus que ministérielle, et il est sûr de son projet, son projet ne rencontre- rait que d'insignifiantes résistances. Il s'inspire des principes et des idées de la Révolution. « Les classes aisées ne dé- mandent, elles aussi, qu'à payer leur part, toute leur part de l'impôt, mais elles ne veulent ni arbitraire, ni inquisi- tion. »

Et l'orateur conclut ainsi : « J'ai fait œuvre de justice et de paix sociale ; en un mot, j'ai fait mon devoir ; j'espère que la Chambre fera le sien ! »

Pour ma part, j'en doute, mais M. Théodore Reinach n'en a pas moins livré à nos réflexions un des plus remarqua- bles discours qui aient été prononcés dans ce long débat.

M. Caillaux l'en punira en le traitant de réactionnaire.

Pas-Perdus.

Autour de la politique

Les chemins de fer de l'Etat

Le ministre des travaux publics a saisi hier la Chambre d'une demande de crédits supplémentaires pour les chemins de fer de l'Etat, s'élevant à 3,420,000 francs.

Cet excédent de dépenses est dû surtout, dit l'exposé des motifs, à la progression consi- dérable du chiffre des indemnités pour per- tes, avaries et retards, à l'élévation du prix du combustible, etc.

Mais sur le point important des indemnités pour pertes, avaries et retards, l'administra- tion des chemins de fer de l'Etat demande un crédit supplémentaire de 800,000 francs. Alors, en effet, que les indemnités payées en 1905 avaient été de 434,475 francs et en 1906 de 650,840 francs, elles ont atteint en 1907 1,413,689 francs ; et, en 1908, le chiffre est encore plus élevé : 1,350,000 francs, alors qu'il n'avait été prévu de ce chef au budget que 550,000 francs.

Quant aux indemnités pour accidents, elles exigent, légalement, un crédit supplémen- taire de 110,000 francs.

Et la Chambre a voté le rachat de l'Ouest ! L'administration de l'Etat nous réserve vrai- ment d'étranges surprises.

Les élections partielles

On sait qu'il y a vingt-quatre sièges vacants à la Chambre, par suite de l'élection d'un égal nombre de députés au Sénat. Ces vingt-quatre sièges seront répartis à peu près également en trois séries, et les élections seront très probablement fixées aux 21 fé- vrier, 7 et 21 mars.

Les ballottages de la 1^{re} série, s'il s'en pro- duit, coïncideront avec les élections de la 2^e série, et les ballottages de la 2^e série avec les élections de la 3^e série, de façon à ce que tous les dimanches de cette période ne soient pas consacrés à des élections.

Nous rappelons que les élections intéres- sent les départements suivants : Ain, Bou- ches-du-Rhône, Corse, Pas-de-Calais, Puy-de-Dôme (2 sièges), Rhône, Saône (Haute-), Savoie, Savoie (Haute-), Seine (2 sièges), Seine-et-Marne, Seine-et-Oise, Somme (2 sièges), Tarn, Var, Vienne (Haute-), Vosges (2 sièges), Yonne (2 sièges).

A. A.

Le Tremblement de terre

LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE

M. le marquis de Vogüé avait convo- qué hier après midi, au siège du Conseil central de la Croix-Rouge française, rue Malignon, en vue d'une entente sur les mesures à prendre et de la continuité de l'action commune, les représentants des trois sociétés de l'œuvre.

Assistait à cette réunion, tenue à trois heures sous sa présidence : MM. le vicomte Emmanuel d'Harcourt, le vicomte de Nantois, le comte Louis de Vogüé et le commandant Hussenot de Senonges, pour la Société de secours aux blessés ; Mme Pérouse et le docteur Bouloumié, pour l'Union des Femmes de France ; Mme l'amirale Jaurès, Mme la comtesse de Lunzi et le colonel Meaux-Saint-Marc pour l'Association des Dames françaises.

Après une allocution du marquis de Vogüé, qui s'est félicité, au nom de la Croix-Rouge française, de la parfaite union constatée, pendant la dernière campagne, entre les équipes des trois Sociétés, chacun de ceux des assistants qui venaient de rentrer d'Italie a pré- senté un rapport verbal des observations qu'il avait pu faire au cours de la mis- sion.

Puis, pour assurer désormais l'action de la Croix-Rouge au bénéfice des sinis- trés qui peuvent encore avoir besoin de ses secours, un sous-comité d'exécution a été institué, sous-comité composé de M. le vicomte de Nantois, représentant de la

Société de secours, de Mme la comtesse Lunzi, représentant l'Association des Dames françaises, et du docteur Bouloumié, représentant l'Union des Femmes de France, qui ont fait toute la cam- pagne comme chefs d'équipe et dont le concours éclairé sera précieux.

Le vicomte de Nantois et le docteur Bouloumié, qui ont parcouru la Sicile et la Calabre, où il y a déclaré les, encore beaucoup à faire, resteront d'ailleurs en communication constante avec diverses hautes personnalités de ces provinces — préfets, évêques, magistrats, généraux, etc. — qu'on accepte avec reconnais- sance de les renseigner sur les besoins futurs des sinistrés. Le sous-comité fera les envois conformément aux demandes qui lui seront adressées, envois d'argent ou envois de dons en nature, après en- tente avec les trois Sociétés pour éviter tout double emploi en ce qui concerne le matériel. Ces envois se feront par deux ou trois wagons dirigés, non plus sur Naples, mais sur une destination précise indiquée par les demandes.

La question des orphelins, présentée par le colonel Meaux-Saint-Marc, a vivement intéressé les assistants. Des orphelins ont été déjà improvisés en Italie, mais il y aura lieu de venir en aide à leur organisation, et chaque Société de la Croix-Rouge fera dans ce sens ce que ses ressources lui permet- tront. L'Association des Dames fran- çaises compte, pour sa part, réserver aux orphelins certaines sommes qu'elle a reçues de ses Comités de province.

En tout cas, rien ne sera fait qu'avec l'approbation du vicomte de Nantois, du docteur Bouloumié et de la comtesse Lunzi, c'est-à-dire du sous-comité repré- sentant l'Union des trois Sociétés de la Croix-Rouge française.

Notons à ce propos, d'après les rensei- gnements qui nous ont été fournis hier chez les Femmes de France et les Dames françaises, que les sommes desti- nées aux sinistrés italiens et actuelle- ment disponibles dans ces deux Sociétés dépassent 30,000 francs. La Société de secours ne connaît naturellement qu'a- près l'établissement du bilan général son reliquat.

Un télégramme de Naples, auquel a répondu aussitôt le colonel Meaux- Saint-Marc, est arrivé hier au siège de l'Association des Dames françaises. Il est ainsi conçu :

Nous vous adressons l'expression de notre plus haute reconnaissance et de notre admiration pour l'œuvre très utile, valeureuse, fraternelle des Dames de l'Association qui ont secouru les blessés des régions dévastées, recueillis dans notre hôpital de la Paix.

Le conseil général des hôpitaux réunis : DEBENZI, président ; MROZZI, RUSSO, CIAMARRA, MASSIDA, GARIGLIO, ROMANELLO, conseillers.

Ce matin rentrent à Paris Mlle Jane Lefèvre, Fallourd, Gueydan, Schloßing, Mme Chauvin, Mlle Billamboz et Flourens, dames infirmières de l'Union des femmes de France.

On sait qu'une légère secousse de tremblement de terre avait eu lieu à Florence il y a une dizaine de jours. Le maire, M. Sangiorgi nous écrit à ce sujet :

Florence, 25 janvier. Tous les bruits qui ont couru sur le trem- blement de terre à Florence sont plus ou moins inexacts et exagérés. Le tremble- ment de terre n'avait aucune importance pour la ville et la saison se passe normalement comme toutes les autres années. Il ne faut pas que les étrangers se laissent influencer par des récits excessifs.

SANGIORGI, maire de Florence.

L'assaut d'armes franco-italien que la Fédération nationale des Sociétés d'escrime et des salles d'armes, a donné hier soir au bénéfice des sinistrés de Sicile et de Calabre, a eu lieu au théâtre Marigny devant une salle comble.

Nous en donnerons demain les détails. Discus dès à présent que le succès a pleinement répondu aux efforts des organisateurs, et que la belle manifestation dont ils ont pris l'initiative, aura été aussi utile dans ses résultats qu'intéres- sante dans son programme.

LA GRANDE SEMAINE D'HIVER (1)

DANS LA NEIGE

(Par dépêche de notre envoyé spécial)

Grenoble, 25 janvier.

L'idée de cette excursion est admirable, elle est pour tous une révélation. Ce que nous faisons, personne ne l'avait encore fait, et ce que nous faisons nous paraît si naturel, nous goûtons à la faire des joies si vraies, si pures, un tel plaisir physique, c'est pour nos yeux, émer- veillés par la beauté majestueuse des sites endormis dans la neige, une telle ivresse, que nous ne pouvons nous expliquer l'étonnement que provoque notre touristique aventure.

Pour le comprendre, cet étonnement, il nous faut faire un effort et penser qu'en effet le tourisme n'est, en vertu d'une étrange routine, que sport d'été, quelle erreur ! Oh ! il ne s'agit pas de comparaison, ni de prôner un tourisme au détriment d'un autre ; ce qui importe, c'est de convaincre tous ceux qui aiment à courir de site en site, tous ceux qui hantent le souci de connaître de notre terre le plus de ses merveilles, tous ceux qui vivent des journées d'émotions au spectacle sublime des immenses panoramas des plaines alanguies ou des monta- gnes altières et que ravissent aussi les coins délicieusement perdus ou les défilés d'une beauté farouche, qu'ils peuvent, qu'ils doivent satisfaire leur passion, l'hiver comme l'été ; qu'à se conduire ainsi ils multiplieront leurs plaisirs et leurs sensations. La preuve est faite. Voici deux journées que nous passons dans la neige, parmi des paysages magnifiques, de cette beauté spéciale et grandiose que leur donne le blanc, le pur, l'éclatant manteau de neiges accumulées, deux journées admi- rables de grand air, et ce que nous avons éprouvé est tellement autre chose que tout ce que nous sommes accoutumés de goûter, et si riche aussi de vraies grandes joies artistiques, qu'il nous paraît désormais désolant et criminel que qui peut se procurer ces sains plaisirs et ces nobles émotions ne sache point se les offrir.

Le tourisme hivernal est une chose ex-

quisé : « Nous vous en conviendrons », m'avait dit le docteur Léon Petit et M. Auscher, qui ont revêtu cette initiative, et nous en sommes convaincus. Notre initiation est faite ; elle ne fut pas longue à réaliser et elle est complète, absolue. Je n'ai pas à vous dire l'incomparable splendeur faite d'innombrables beautés, si pures, si naturelles, si peu apprêtées de notre Dauphiné. La plupart d'entre nous les connaissions, mais ne les connaissions que dans la fraîcheur du prin- temps, dans l'idéal de l'été, ou dans la gravité dorée ou rougeoiante de l'au- tomne. Mais nul ne les avait vues comme nous venons de les voir, dans leur virginité et glaciale solennité. C'est adorable.

Le premier coup nous fut porté di- manche, en une excursion qui nous conduisit à quelque quarante kilomè- tres de Grenoble, au Monestier-de-Cler- mont, où nous descendit un train qui court, haletant, au flanc des montagnes, au-dessus des vallées et par-dessus les précipices. Le Monestier-de-Clermont est un site en voie de devenir fameux ; il est situé de la plus ravissante façon à la jonction de deux vallées aux marches im- menses, au milieu d'un cirque imposant de montagnes superbes et désordonnées, merveilleusement campées, drapées de forêts sur leurs pentes et hérissées de rochers en leurs abrupts sommets.

Le Monestier lui-même est un bijou de village que son maire, M. Vallier, a, en deux ans de clairvoyante activité, remarquablement transformé et embelli ; de jolis chalets ont surgi, des promena- des ont été préparées, des sentiers sil- lonnent la montagne, mènent au point élevé d'où l'œil trouble se grise de l'im- mense sublime, et il ne resterait plus qu'à dresser ici et là, hors du village, quelques vastes hôtels, de ces hôtels modernes de bon style et de bon confort, pour que le Monestier rivalisât avec les plus connues des stations estiva- les de notre magnifique voisine : la Suisse.

Le second coup, en définitif, nous a été porté aujourd'hui par une excursion fantastique de beauté, de pittoresque et de charme, de Grenoble à la Grande-Chartreuse, de la Grande-Chartreuse au col du Sappey, avec retour à Grenoble. Je vous la conterai demain.

Franz-Reichel.

UNE BONNE ŒUVRE

A l'approche du tirage irrévocablement fixé au 15 février, les billets de la grande loterie de l'œuvre de la Maison de Re- traite des artistes s'élèvent avec rapi- dité. On ne fait jamais, du reste, en France, appel au bon cœur du public sans le voir répondre immédiatement. Il a compris à quelle touchante idée répon- dait l'initiative de Dramen, assurant aux artistes déshérités le pain des vieux jours. Non seulement de riches personnalités souscrivent journellement à 200 ou 300 billets, mais il n'est pas rare de recevoir des demandes collectives de modestes employés ou ouvriers se cotisant pour acheter un billet d'un franc ! Cette œuvre philanthropique offre du reste l'oc- casion de gagner en des trois gros lots de 250,000, 400,000 et 500,000 francs. Se hâter de souscrire au siège de l'Œuvre, 110, boulevard Sébastopol, Paris.

La Grande Revue (sommaire du numéro du 15 janvier) : Charles Humbert, sénateur, « le Musée obligatoire » ; Victor Marguerite, « le Talion (troisième partie) » ; A.-E. Gauthier, ancien ministre, « les Canaux dérivés du Rhône » (fin) ; Georges Lecomte, président de la Société des Gens de lettres, « Heures de Berlin » ; I. Gabriel Trarieux, « La Dette, pièce en trois actes ; professeur X... » ; Raymond Perraud, « Naples industrielle » ; A. travers la quinzième : Yves Scaulier, « Clar- tés de Messine » ; Henry Bauquier, « les Hommes et la Terre » ; H. Monin, « Miche- let composé en l'honneur de Jeanne d'Arc » ; J. Ernest-Charles, « La Vie littéraire » ; Louis Laloy, « La Musique » ; Pierre Hepp, « les Expositions » ; Pierre Baudin, ancien minis- tre, « la Politique ».

Le Tribunal renvoie ensuite à huitaine pour plaider de M^e Doumer, au nom de M. Feldenheimer, et de M^e de Saint-Auban pour la Chambre syndicale de la bijouterie, joaillerie et orfèvrerie de Paris, à raison de l'atteinte grave portée par les agissements de Lemoine aux in- téréts commerciaux qu'elle représente. M. le substitut Regnaud soutiendra en- suite très brièvement — si même il juge utile de le faire — la prévention.

LES REVUES

Le Tribunal renvoie ensuite à huitaine pour plaider de M^e Doumer, au nom de M. Feldenheimer, et de M^e de Saint-Auban pour la Chambre syndicale de la bijouterie, joaillerie et orfèvrerie de Paris, à raison de l'atteinte grave portée par les agissements de Lemoine aux in- téréts commerciaux qu'elle représente. M. le substitut Regnaud soutiendra en- suite très brièvement — si même il juge utile de le faire — la prévention.

LA JOURNÉE

Le Parlement : Au Sénat, discussion du projet relatif au bien de famille insaisissable. — A la Chambre, suite de l'impôt sur le revenu.

Observés : M. Charles Durand, adminis- trateur de la Compagnie du gaz et des eaux de Tunis (Trinité, dix heures).

Informations

Nomination. — M. Pérot, docteur ès sciences, est nommé professeur de physique à l'École polytechnique.

Exposition. — L'exposition de peinture, pastels, émaux et aquarelles de Mme Delphine Arnould de Cool et de M. Gabriel de Cool, sera ouverte dans leurs ateliers de l'avenue Duquesne, du 31 janvier au 3 février inclus.

Vichy portatif. — En voyage ou en excu- rsion, se munir d'un flacon de Comprimés Vichy-Etat, si précieux pour faire soi-même instantanément l'eau alcaline gazeuse.

Gazette des Tribunaux

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LA SEINE (10^e Chambre) : L'affaire Lemoine.

Ce n'est vraisemblablement pas sans quelque curiosité pleine d'ironie que, du fond de sa retraite, sinon diamantée, tout au moins dorée, Henri-Léon-Guido Lemoine lira aujourd'hui le compte rendu de son procès devant la 10^e cor- rectionnelle, présidée par M. Fournel.

En se prétendant inventeur d'un procé- dé qui permettait de fabriquer un produit ayant tous les caractères du dia- mant, Lemoine esroqua 1,575,000 francs à M. Werther et 96,488 francs à M. Feldenheimer. Soit un total de 1 million 671,488 francs.

Après audition de MM. Julius Wern- her, négociant ; William Feldenheimer, négociant en diamants ; Paul de Tem- plier, joaillier ; Maurice Kochlin, ingé- nier ; Frédéric Heng, intéressé à la maison Bourdier ; Emmanuel de Haan, diamantaire ; Jacques Woel, négociant en diamants ; Bordes, directeur du labora- toire du ministère des finances, et Blanc, expert comptable, M^e Barbox, avocat de M. Julius Werther, prend la parole :

L'absence de M. Lemoine, dit l'éminent avocat, enlève à ce procès sinon beaucoup d'intérêt, du moins beaucoup de piquant. Je me contenterai de présenter des obser- vations très courtes en ayant la crainte qu'elles ne vous paraissent trop longues, car, s'il est des procès criminels, ou l'instruction, à mesure qu'elle progresse ou du moins quelle se prolonge, laisse l'obscurité s'accro- ître, il en est d'autres où l'impression est très nette. Dès le début, M. Lemoine trouva le moyen de frapper l'imagination. Nous avons, en effet, l'habitude de croire les choses d'au- tant plus facilement qu'elles sont plus in- croyables, et il était de l'intérêt et même du devoir de M. Werther de contrôler les affirma- tions de M. Lemoine.

Afin de montrer combien est grand l'intérêt dont il parle, M^e Barbox cite quelques chiffres :

M. Werther, dit-il, est l'un des gouver- neurs à vie de la De Beers et de la Société Werther et Beits pour les recherches de l'or. En 1908, sur 59 Compagnies qui se livrent à la recherche de l'or au Transvaal, 26 sont sous la direction de M. Werther. Ces 26 Com- pagnies ont distribué cent millions de divi- dendes, sur les 216 millions distribués au total par les 59 Compagnies. Sur 218,000 kil. d'or, ces 26 Sociétés en ont fourni 100,000 kil. La situation de M. Werther n'est pas moins considérable dans l'industrie diamanta- tière. Or, il est certain que la découverte de M. Lemoine aurait pu, par déclachement, produire dans la valeur des diamants, cataclysmes analoges à celui qui produisit, au seizième siècle, en Europe, l'inondation de l'or américain.

M^e Barbox rappelle les découvertes scientifiques de Moissan et de Berthelot et déclare qu'en somme la prétention de Lemoine de faire du diamant n'est pas « si invraisemblable ».

Quel homme est Lemoine ? L'ancien bâtonnier du barreau parisien trace du prévenu « en fuite » ce portrait :

Donné de grands yeux noirs très expressifs, d'une très belle barbe, se tenant très bien, toujours très élégamment vêtu, Lemoine avait une élocution naturelle qui m'a rap- pelé quelqu'un que j'ai rencontré dans mon enfance. On voyait s'arrêter, à l'angle de quelque carrefour, un équipage harloé, dont les chevaux étaient couverts de sonnettes. Cet équipage était conduit par un homme toujours coiffé d'un casque et parlant fort bien. Comme Lemoine, il débitait des gra- phites, mais des graphites de plomb. C'était Mangin.

M^e Barbox termine ainsi sa très re- marquable plaidoirie :

Il faut nous résigner à ignorer quelque temps encore l'art de fabriquer les diamants. Est-ce un mal ? Laissez-moi croire que non. La nature nous paraîtrait moins divine et le culte que nous lui portons serait moins noble et moins fervent si elle laissait toutes les mains, même les plus innocentes, relever les plis qui l'enveloppent et dérober, mon- trer, livrer à tous les regards les secrets les plus mystérieux de sa beauté. Laissons-lui ces secrets ; nous les connaîtrons peu à peu. Il y faudra du temps et j'ose espérer qu'il n'y faudra plus d'escroquerie.

Le Tribunal renvoie ensuite à huitaine pour plaider de M^e Doumer, au nom de M. Feldenheimer, et de M^e de Saint-Auban pour la Chambre syndicale de la bijouterie, joaillerie et orfèvrerie de Paris, à raison de l'atteinte grave portée par les agissements de Lemoine aux in- téréts commerciaux qu'elle représente. M. le substitut Regnaud soutiendra en- suite très brièvement — si même il juge utile de le faire — la prévention.

Le Tribunal renvoie ensuite à huitaine pour plaider de M^e Doumer, au nom de M. Feldenheimer, et de M^e de Saint-Auban pour la Chambre syndicale de la bijouterie, joaillerie et orfèvrerie de Paris, à raison de l'atteinte grave portée par les agissements de Lemoine aux in- téréts commerciaux qu'elle représente. M. le substitut Regnaud soutiendra en- suite très brièvement — si même il juge utile de le faire — la prévention.

Le Tribunal renvoie ensuite à huitaine pour plaider de M^e Doumer, au nom de M. Feldenheimer, et de M^e de Saint-Auban pour la Chambre syndicale de la bijouterie, joaillerie et orfèvrerie de Paris, à raison de l'atteinte grave portée par les agissements de Lemoine aux in- téréts commerciaux qu'elle représente. M. le substitut Regnaud soutiendra en- suite très brièvement — si même il juge utile de le faire — la prévention.

Le Tribunal renvoie ensuite à huitaine pour plaider de M^e Doumer, au nom de M. Feldenheimer, et de M^e de Saint-Auban pour la Chambre syndicale de la bijouterie, joaillerie et orfèvrerie de Paris, à raison de l'atteinte grave portée par les agissements de Lemoine aux in- téréts commerciaux qu'elle représente. M. le substitut Regnaud soutiendra en- suite très brièvement — si même il juge utile de le faire — la prévention.

Le Tribunal renvoie ensuite à huitaine pour plaider de M^e Doumer, au nom de M. Feldenheimer, et de M^e de Saint-Auban pour la Chambre syndicale de la bijouterie, joaillerie et orfèvrerie de Paris, à raison de l'atteinte grave portée par les agissements de Lemoine aux in- téréts commerciaux qu'elle représente. M. le substitut Regnaud soutiendra en- suite très brièvement — si même il juge utile de le faire — la prévention.

Le Tribunal renvoie ensuite à huitaine pour plaider de M^e Doumer, au nom de M. Feldenheimer, et de M^e de Saint-Auban pour la Chambre syndicale de la bijouterie, joaillerie et orfèvrerie de Paris, à raison de l'atteinte grave portée par les agissements de Lemoine aux in- téréts commerciaux qu'elle représente. M. le substitut Regnaud soutiendra en- suite très brièvement — si même il juge utile de le faire — la prévention.

Le Tribunal renvoie ensuite à huitaine pour plaider de M^e Doumer, au nom de M. Feldenheimer, et de M^e de Saint-Auban pour la Chambre syndicale de la bijouterie, joaillerie et orfèvrerie de Paris, à raison de l'atteinte grave portée par les agissements de Lemoine aux in- téréts commerciaux qu'elle représente. M. le substitut Regnaud soutiendra en- suite très brièvement — si même il juge utile de le faire — la prévention.

Le Tribunal renvoie ensuite à huitaine pour plaider de M^e Doumer, au nom de M. Feldenheimer, et de M^e de Saint-Auban pour la Chambre syndicale de la bijouterie, joaillerie et orfèvrerie de Paris, à raison de l'atteinte grave portée par les agissements de Lemoine aux in- téréts commerciaux qu'elle représente. M. le substitut Regnaud soutiendra en- suite très brièvement — si même il juge utile de le faire — la prévention.

Le Tribunal renvoie ensuite à huitaine pour plaider de M^e Doumer, au nom de M. Feldenheimer, et de M^e de Saint-Auban pour la Chambre syndicale de la bijouterie, joaillerie et orfèvrerie de Paris, à raison de l'atteinte grave portée par les agissements de Lemoine aux in- téréts commerciaux qu'elle représente. M. le substitut Regnaud soutiendra en- suite très brièvement — si même il juge utile de le faire — la prévention.

Le Tribunal renvoie ensuite à huitaine pour plaider de M^e Doumer, au nom de M. Feldenheimer, et de M^e de Saint-Auban pour la Chambre syndicale de la bijouterie, joaillerie et orfèvrerie de Paris, à raison de l'atteinte grave portée par les agissements de Lemoine aux in- téréts commerciaux qu'elle représente. M. le substitut Regnaud soutiendra en- suite très brièvement — si même il juge utile de le faire — la prévention.

Le Tribunal renvoie ensuite à huitaine pour plaider de M^e Doumer, au nom de M. Feldenheimer, et de M^e de Saint-Auban pour la Chambre syndicale de la bijouterie, joaillerie et orfèvrerie de Paris, à raison de l'atteinte grave portée par les agissements de Lemoine aux in- téréts commerciaux qu'elle représente. M. le substitut Regnaud soutiendra en- suite très brièvement — si

lence, puis de vomissements; on ne s'inquiéta pas pourtant. Malgré les maux de ses parents, le petit Palleau, âgé de vingt-sept mois, réclamait aussi du fromage et on lui en donna. Lui aussi vomit. « Il était blanc comme une feuille de papier, le cher mignon », disait son grand-père, les larmes aux yeux. Sa mère, tout en lui faisant du thé, vomissait et s'écriait: « Ça vous pousse, ça vous mène, il n'y a pas moyen de résister ». Mme Palleau mère, prise d'atroces coliques (elle devait mourir trois jours après), descend à la cave où il faisait plus chaud; on fait du thé, de la tisane, et, chose curieuse qui dénote une mentalité particulière chez ces paysans, personne ne songe, cette nuit-là, à faire venir le médecin; on n'ira le chercher que le lendemain. Le fromage, même ce fromage au goût acre et salé, ne semble pas suspect. « J'avais greffé des vignes toute la journée », disait Palleau aux jurés, et lorsque j'avais fait des greffes, c'était toujours comme ça, j'étais malade.

Tout le monde souffrait, et on se contente de boire du thé; une indigestion sans doute, demain on sera guéri. Mais ces témoins apportent une lourde charge contre l'accusée: Jeanne Gilbert a été vue dans la rue, le jour où l'on trouve le fromage. Elle est même venue chez les Palleau apporter un acte consacrant un partage de terrain, consenti entre les deux familles.

— Vous vous trompez, je suis venue la veille, s'écrie l'accusée qui sent bien le danger d'une telle déclaration.

Les souvenirs des témoins sont précis pourtant; le père Palleau, un robuste cultivateur qui, avec sa moustache noire, ses cheveux noirs coupés ras, ne paraît pas ses soixante-cinq ans, affirme que, ce matin-là, Jeanne Gilbert est venue chez lui; il est très ému, ce paysan en blouse bleue sombre, toute neuve, et, au milieu de ses larmes, se tournant vers les jurés:

— Ah! si je savais parler, mais je ne peux pas! Je ne peux pas parler!

Il a vu mourir sa femme; il a vu tous les siens se tordre dans d'atroces souffrances, et il a gardé la vision de cet effroyable spectacle, qu'il essaie en vain de chasser, passant d'un geste machinal sa main sur son front en murmurant: « C'était affreux ».

Malgré les décès suspects dans sa famille, on ne soupçonna pas, tout d'abord, Jeanne Gilbert, et il semble bien que, peu à peu, l'accusation a pris corps chez les voisins et surtout chez les voisins: la maladie des Palleau avait fait grand bruit et chacun voulait dire son mot. Mme Giraudon, la voisine des Palleau, la marchande de vin dont un des locataires, M. Pilliatre, trouva un soir sous un banc un petit sac contenant de l'arsenic, rendait assez fidèlement l'impression du quartier pendant la maladie de Mme Palleau; la première, elle suspecta le fromage, et Jeanne Gilbert: « Ce n'est pas possible, lui disait le père Palleau, elle n'a aucune raison de nous en vouloir ».

Mais Mme Giraudon revenait à la charge.

Rappelez-vous la mort de sa mère et de sa belle-mère. Une supposition que ça serait une manie chez elle d'empoisonner les gens.

Mme Giraudon a le soupçon facile; elle nous conte qu'un soir, Jeanne Gilbert est venue chez elle lui demander une pigeonne, non pas un pigeon, mais une pigeonne, « pour remplacer la sienne qui était décédée », ajoute M. le président Cormier, un peu solennel. Mme Giraudon est persuadée que Jeanne Gilbert voulait se procurer une pigeonne pour expérimenter les effets du fromage.

Pourtant Mme Giraudon nous explique qu'avant Jeanne Gilbert, ses soupçons étaient dirigés sur une certaine dame Martin, une voisine parfaitement innocente du reste, mais qui, un jour, se serait écriée:

« On me jette des sorts, je saurai bien me venger! »

Mme Martin, se trouvant diffamée, fit un procès à Mme Giraudon qui fut condamné à 25 francs d'amende. Puis c'est un défilé de paysannes courbées, ridées, en coiffes de tulle blanc, qui, dans d'interminables dépositions, viennent rapporter tous les bruits qui, à la ville et à la campagne, couraient sur Jeanne Gilbert, à la suite du décès de ses parents.

Mais, de ces longues dépositions, rien de net ne se détache; il reste un fait, pourtant, brutal, indéniable, indiscuta-

ble: les parents de Jeanne Gilbert sont morts empoisonnés, Jeanne Gilbert a acheté de l'arsenic et, quelques instants avant leur mort, les parents de Jeanne Gilbert avaient reçu des aliments envoyés par elle. Voici l'accusation dans son impitoyable raccourci. Coïncidence, hasard peut-être, en tous cas, bien singulier; et pour expliquer ce hasard, Jeanne Gilbert est forcée de dire: « On trouve de l'arsenic dans tous les corps ».

Mais, si l'on admet la thèse de l'accusation, il reste un point mystérieux: le mobile. Un témoin parlait de la manie de l'empoisonnement; il y eut, jadis, une empoisonneuse célèbre, Hélène Jegado, qui avait empoisonné une trentaine de personnes; mais elle était folle. Les aliénistes ont déclaré Jeanne Gilbert responsable. Et alors, le point d'interrogation se place: on tue par amour ou par intérêt. Vouloir habiter la ville et quitter la ferme de la Chatelette, est-ce là une raison suffisante? Et pendant que les gendarmes emmènent l'accusée enveloppée dans ses vêtements de deuil, Gilbert, son mari, l'air très ému, la regarde partir. Au dehors, la foule, surexcitée par les longues heures d'attente, pousse des cris de haine sur le passage de la voiture cellulaire qui emporte Jeanne Gilbert et son secret.

Georges Claretie.

Grève des linotypistes

Les linotypistes ont déclaré la grève hier soir, à huit heures et demie.

Dans la journée, M. Sergent, délégué des ouvriers, s'était rencontré avec les imprimeurs et directeurs de journaux, au siège social de la Chambre syndicale des directeurs de journaux.

Au cours de cette entrevue, les directeurs firent connaître au délégué des décisions qu'ils avaient prises et qui sont les suivantes:

1° La Chambre syndicale des directeurs et imprimeurs de journaux quotidiens discutera avec la Chambre syndicale typographique parisienne tous les différends pouvant survenir entre les adhérents des deux Chambres syndicales;

2° La Chambre syndicale des directeurs et imprimeurs de journaux quotidiens renonce au droit de renvoi immédiat des ouvriers typographes employés à la composition des journaux quotidiens, sans un préavis d'au moins quatre jours, à la condition que les ouvriers se soumettent à ce même préavis;

3° La situation économique actuelle de l'industrie des journaux et imprimeurs de journaux ne permet pas d'accepter les conditions du nouveau tarif proposé par la Chambre syndicale typographique parisienne.

Après avoir pris connaissance de ces décisions, M. Sergent déclara n'être pas satisfait.

A huit heures et demie du soir, la grève éclatait.

Presque partout les choses se passèrent, si l'on peut dire, protocolairement.

C'est ainsi qu'à l'imprimerie Dangon, où s'impriment le *Rappel*, la *Lanterne*, l'*Evénement* et un certain nombre de journaux hebdomadaires, les équipes ont quitté le travail à l'heure dite.

Les grévistes ont été immédiatement remplacés par trente autres linotypistes et par quinze typographes.

A l'imprimerie Terrier, où s'impriment les *Nouvelles*, l'*Action* et la *Libre Parole*, le directeur a accepté les conditions de ses employés, en se réservant toutefois le droit de revenir sur sa décision au cas où les directeurs des journaux ne voudraient pas payer le supplément de salaire.

A l'imprimerie Kugelmann, où s'imprime le *Sicte*, les linotypistes ont tous quitté le travail à huit heures et demie. Ils ont été remplacés sans incident.

Chez Paul Dupont, les linotypistes ont été remplacés sans incident. L'*Action française* a conservé les deux tiers de son personnel.

Chez Alcan-Lévy, tous les ouvriers ont abandonné les linotypes à l'heure dite. Ils ont été remplacés sans incident.

A l'imprimerie Aubineau (la *Veine*, l'*Echo des Courses*, les *Courses*), les ouvriers ont quitté le travail, mais ont été remplacés.

À *Guanois*, la même équipe a travaillé au complet, le journal ayant promis une gratification à tous les ouvriers qui resteraient fidèles. Pas une défection ne

s'est produite. On attendra ainsi le résultat des pourparlers engagés.

Un *Journal*, les dix-sept ouvriers qui étaient restés fidèles, lors des premières discussions d'il y a quatre jours, n'ont pas quitté leurs machines.

Au *Matin*, les trois quarts des ouvriers ont accepté les conditions antérieures.

A l'imprimerie Simart, rue du Croissant, où s'imprime le *Radical*, l'*Echo de Paris*, etc., on a travaillé sous conditions.

L'*Humanité* et la *Petite République* ont accepté sans discussion les conditions de leurs ouvriers.

Qu'à *Petit Parisien*, les linotypistes ont quitté le journal vers six heures. Cinq de l'ancienne équipe sont restés. De nouvelles équipes ont remplacé aussitôt les manquants et le journal a paru normalement.

Dès midi, au *Petit Journal*, les linotypistes dissidents avaient été remplacés par une équipe nouvelle.

A l'*Auto* et la *Comédia*, rue du Faubourg-Montmartre, quelques grévistes ayant d'abandonner le travail avaient versé de l'huile dans les claviers. De nouvelles équipes ont réparé promptement ces actes de sabotage, et à onze heures, le travail se continuait sans incidents. A *Comédia*, la moitié de l'impression du journal a été faite à la main.

Aux *Sports*, M. Letellier a congédié à minuit les linotypistes syndiqués et les a remplacés séance tenante par des non-syndiqués.

Pendant toute la soirée, rue du Croissant, rue Montmartre, un important service d'ordre avait été organisé. Agents et gardes municipaux maintenaient la garde aux abords de toutes les imprimeries. Tout s'est passé sans le moindre incident.

J. de P.

Nouvelles Diverses

LA CHARITÉ

Nous avons reçu pour la famille Moutier: de Mme Ganielle Petit, 40 fr.; Mme Collinet, 2 fr.; Mme François P., 40 fr.; Anonyme, 2 fr.; R. G., 40 fr. Total, 94 francs.

Avec les souscriptions précédentes, 395 fr. Ainsi que nous l'avons déjà annoncé cette souscription est close. Les misères, malheureusement, sont assez nombreuses pour qu'il soit nécessaire de réserver un peu de ses dons.

Justement on nous en signale une des plus intéressantes.

M. Boyer, peintre, 36, rue de la Montagne-Sainte-Genève, a été frappé de paralysie, à quarante-cinq ans et ne peut plus rien faire. Il a six enfants dont l'aînée, une fillette de quatorze ans gagne un franc par jour.

C'est une navrante détresse, nous disent la supérieure et les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, de la paroisse Saint-Etienne-du-Mont qui font ce qu'elles peuvent pour éprouver cette pauvre famille de mourir de faim, mais qui, elles aussi, sont obligées de compter avec toutes les misères à secourir dans ce pauvre quartier.

Une petite somme rendrait l'espérance à ces désertés de la vie.

LE DRAME DE L'IMPASSE RONSin

Mme Steinhil ne se serait-elle pas ligotée elle-même? Nous avons, dans les premiers temps de l'enquête, émis — timidement — cette hypothèse.

Elle paraît aujourd'hui admissible au juge d'instruction. En effet, il a reçu hier la visite de M. Bordes, commissaire de police, qui lui a rapporté le cas d'un enfant de treize ans qui, pour dissimuler un larcin, s'était si solidement attaché et bâillonné lui-même, que, sans l'arrivée des voisins, il aurait péri étouffé. M. André a demandé immédiatement le dossier de cette affaire.

Comme documentation à l'appui de cette version, M. le docteur Balthazar a établi l'indiscutable identité de la ficelle qui liait Mme Steinhil sur son lit, avec celle d'une petite pelote trouvée dans un placard où elle était cachée.

En ce qui concerne l'alpenstock que Mme Steinhil affirme n'avoir jamais vu dans la maison, M. Brun, un peintre qui a travaillé avec M. Steinhil au diorama des Alpes pour l'Exposition de 1900, se rappelle très bien que, dans ce diorama, de nombreux personnages étaient représentés munis de bâtons modèles. Il y en avait à l'atelier comme modèles. Il devait y en avoir au moins un impasse RonSin.

VOLEUR DE RÉTICULES

M. Daltroff, commissaire de police du quartier de la Madeleine, recherche un individu qui a réussi hier à prendre la fuite après avoir arraché, rue Pasquier et rue Lavoisier, à une heure d'intervalle, les réticules de deux passantes, Mme Waker, demeurant rue Dordogne, et Mme Durin, demeurant 96, boulevard Haussmann.

Jean de Paris.

TÉLÉGRAMMES & CORRESPONDANCES

La neige — Narbonne. — Depuis plus de dix ans n'avait pas vu à Narbonne une chute de neige pareille à celle d'aujourd'hui. Elle a été si abondante que la couche recouvrant le sol atteignait, ce matin, vingt-cinq centimètres et rendait impossible la circulation des voitures.

Béziers. — La neige tombe depuis hier à gros flocons, sans une éclaircie. Une couche de plus de vingt-cinq centimètres recouvre le sol. La circulation des tramways est totalement interrompue.

Les fils téléphoniques et télégraphiques aériens se sont rompus en plusieurs endroits sous le poids de la neige, et les dégâts, de ce fait, sont importants.

Agde. — Un premier train est arrivé ce matin sur la ligne de Lodève à Nias, après quarante-huit heures de retard.

Sur la ligne de Neussargues la plupart des trains restent supprimés et la Compagnie du Midi annonce que ceux qu'elle pourra mettre en route arriveront avec de grands retards à cause de l'abondance de la neige.

Les communications télégraphiques sont toujours coupées avec Béziers et le temps ne permet pas une réparation rapide des lignes.

Accident de route

Rennes. — M. Guillemot, directeur du Bazar général de Rennes, revenait de la chasse, en automobile, avec M. Angot, notaire, et le docteur Lemoine, quand, par suite de l'éclatement d'un pneu, la voiture versa dans un fossé, broyant littéralement M. Guillemot, dont la mort fut immédiate. Les autres voyageurs furent projetés au loin, mais ils n'ont que des contusions sans gravité.

Le Havre sans lumière

Le Havre. — Le feu s'est déclaré ce soir à l'usine électrique dans le tableau de distribution. Le tableau a été totalement détruit; la ville est privée de lumière électrique.

Liquidateur révoqué

Caen. — M. Souron, agent d'affaires à Caen, qui administrait comme liquidateur les biens des congrégations religieuses, vient d'être relevé de ses fonctions dans des circonstances particulières.

Au cours d'un procès venu devant le Tribunal de Pont-l'Évêque, le procureur de la République a requis la révocation de M. Souron séance tenante et le Tribunal a fait droit à sa requête par un jugement dont voici le principal attendu:

« Attendu que M. Souron ne présente plus les garanties nécessaires pour remplir le mandat que le Tribunal lui a confié, qu'il y a lieu de pourvoir à son remplacement comme liquidateur de congrégations, etc. »

Quelles sont les garanties que M. Souron ne remplit plus?

Argus.

AVIS DIVERS

DANIEZ vos vœux éteints, en les embrapant de cils et de sourcils tendus soufflés et brunis à l'aide de la *Sève soeurite* de la *Parfumerie Ninon*, 31, rue du 4-Septembre.

SIROP à l'Acide phénique du Doct. DÉCLAT, contre Grippe, Toux, Rhumes, Influenza, etc.

VIET DE PARAITRE LE PREMIER NUMÉRO, très intéressant, d'*AKADEMOS*, la revue littéraire et neuve par excellence, ouverte à toutes les opinions émises avec talent.

(Voir aux annonces.)

LES THÉÂTRES

Théâtre municipal de la Gaîté: Première représentation de *Hernani*, opéra en 5 actes, d'après le drame de Victor Hugo. Adaptation de M. Gustave Rivet musique de Henri Hirschmann.

La plupart des grands drames finissent par tenter les compositeurs et les livrets extraits des chefs-d'œuvre dramatiques sont des plus nombreux. Seulement il y a un péril évident pour le musicien qui, illustrant d'une trame mélodique l'œuvre grandiose en tant que drame, est forcé au moins de l'égaliser.

Rien, d'autre part, n'est plus attrayant que d'exprimer musicalement les grandes passions de ces héros dramatiques qui deviennent presque des entités psychologiques, des types concrétant tout un monde de passions et de sentiments humains.

Hernani a maintes fois séduit les compositeurs. M. Hirschmann s'y attaque à son tour. Il eut le bonheur d'avoir un livret, où M. Gustave Rivet ne fit que

des coupures, des abréviations des plus adroites, conservant pieusement les grandes lignes et les détails mêmes du chef-d'œuvre de Victor Hugo. M. Hirschmann, en écrivant son opéra, semblait n'avoir voulu créer qu'un opéra. Ceci paraît presque paradoxal au moment où l'orientation musicale nouvelle, brisant les formules anciennes, cherche des modes inédits dans le drame lyrique.

Empreint d'un sentiment profond, M. Hirschmann n'a pas hésité à laisser déborder son inspiration et, sans aucun souci des tendances à la mode, il a fait un opéra avec des morceaux, des duos, des airs, des finales poignantes. La vigueur, le mouvement, la tendresse trouvent leur place dans l'œuvre de ce jeune compositeur de talent, qui a traduit avec divinité et chaleur le caractère violent d'Hernani, l'amour de Dona Sol, dessinant avec justesse le sombre caractère de Ruy Gomez. La scène devant le tombeau de Charlemagne, le grand monologue de l'Empereur, l'entrée des chœurs est des plus vivantes et d'un brio éclatant. Au dernier acte le duo et l'appariement tragique du masque noir sont pleins d'une passion véhémente et forte.

Joué dans les décors de la Comédie-Française, *Hernani* trouve au théâtre de la Gaîté une mise en scène somptueuse. L'orchestre fut très brillamment conduit par M. Amalou. Il faut également louer l'excellence des masses chorales.

C'est à Mlle Yvonne Dubel qu'incomba la lourde tâche d'incarner le personnage de Dona Sol. Très belle, d'une attitude de statue, Mlle Dubel chanta son rôle admirablement. Sa voix si unie, si pure, exprima avec une finesse très grande la tendresse, la passion de l'héroïne. M. Boulogne fut un Hernani plein de feu;

A LA GAÏTÉ — *Hernani*

Les décors, l'éclairage, la poésie évocatrice de la scène honorent M. Rieck. Cette soirée s'ajoute à celles qu'on doit au comte Seebach, intendant du Théâtre royal, dont le goût est si sûr, averti et audacieux.

Robert Brussel.



M. Boulogne dans *Hernani*.

son jeu dramatique compléta excellentement ses belles qualités vocales. M. Affre fut un don Carlos imposant et son monologue lui valut d'unanimes applaudissements. M. Pata d'ou un grand relief à la figure tragique de Ruy Gomez et fut magnifique dans son air devant les tableaux.

Intérim.

Théâtre Royal de Dresde: L'*Elektra* de Strauss.

(De notre envoyé spécial.)

Dresde, 25 janvier.

La première représentation de l'*Elektra* de Richard Strauss, sur le poème de M. Hugo de Hoffmannsthal, vient de finir. L'œuvre saisissante, dans son cloaque rapide, appelle trop de discussions esthétiques et à une signification trop considérable pour qu'il soit possible de la résumer ce soir: c'est comme à Bayreuth, pour un nouveau Wagner, disent les fanatiques.

Dresde est transformée en une ville cosmopolite. La salle superbe contenait des auditeurs venus des quatre coins du monde.

Prince et princesse Jean-Georges de Saxe née Bourbon-Siciles, prince Metternich, Thurn

et Taxis, princesse Edmond de Polignac, baron Speidel, baron Puttitz de Stuttgart, von Schirach, le ministre d'Etat Otto, le ministre de la Cour Von Mostsch, M. Von Chelius, aide de camp de l'Empereur; le président de la Chambre; les barons Kroning, Schwalow, Schroeter, Von Trotha, comte de Moltke, lady Lewis, M. Roesch, président de la Société des compositeurs, baronne Weber, petite-fille de l'auteur du *Freyshuf*; Mme Siemens-Halmitz, fille et femme du célèbre physicien; comte Walwitz, sir et lady Edgar Speyer, lady Colebrooke, Mme de Benardaky, Louis Decazes; sir Claude Philipps, conservateur du musée Wallace; comtesse von Schlippenbach, Reynald Hahn, Paul Goldschmidt, Gustave Lyon, Celestine Kenard, Mme Brooks, Mme von Mandelsohn, Edward Hermann, Mme Chadbourn, Willy Lewin à qui la partition a été dédiée.

L'enthousiasme qui accueillit *Elektra* rappelle celui de *Salomé*, il y a trois ans. Quelle que soit l'opinion professée envers l'esthétique de Strauss, on est contraint de s'incliner devant la maîtrise extraordinaire de l'orchestre, la couleur, la vivacité de l'action. L'on est dominé, subjugué très souvent par une pure virtuosité et souvent aussi par l'expression superbe de certaines scènes qui, par leur valeur musicale et la qualité du sentiment musical, dépassent en intensité l'extérieure *Salomé*. Succès oblige.

L'auteur a dû venir saluer quinze fois; le kapellmeister von Schuch a conduit avec une souplesse et une fermeté inépuissables la partition vertigineuse de difficultés. Klytemnestra fut chantée d'une manière saisissante par la grande artiste qu'est Mme Schumann-Heinek; Elektra, dont le rôle exige des moyens extraordinaires, a trouvé en Mme Krull une interprète absolument admirable par son éclat vocal, la composition de son jeu et son énergie farouche. Le fameux baryton Perron figure Oreste d'une façon magnifique. M. Sembach fait un Egishte peu peureux, tremblant, très curieux de silhouette et de mouvement; Mlle Siems a prêté à Chrysothémis sa grâce et sa voix magnifique.

Les décors, l'éclairage, la poésie évocatrice de la scène honorent M. Rieck. Cette soirée s'ajoute à celles qu'on doit au comte Seebach, intendant du Théâtre royal, dont le goût est si sûr, averti et audacieux.

Robert Brussel.

Théâtre de la Monnaie: *Monna Vanna* (PAR TÉLÉPHONE)

Bruxelles, 25 janvier, minuit.

Comme à Paris, la première de *Monna Vanna* a été donnée ce soir au théâtre de la Monnaie, sous forme de spectacle de gala, au profit des victimes du cataclysme de la Sicile et de la Calabre. La présence du roi Léopold, que l'on voit si rarement au théâtre, ajoutait à cette grande solennité artistique et philanthropique un attrait d'où est résultée une des plus brillantes soirées que la Monnaie eût jamais réunies. Citons:

Grande loge royale: Le roi des Belges et sa suite brillamment charmée.

Avant-scène: S. A. R. la Comtesse de Flandre, les dames de sa maison et M. le vicomte de Brughem de Houthem; duc et duchesse de Vandame.

Premières loges: M. le comte d'Oultremont, grand maréchal de la Cour; le prince et la princesse Edouard de Ligne, M. Schollaert, président du Conseil et tous les membres du cabinet belge; le ministre d'Italie et la comtesse Bonin Longare, M. Beau, ministre de France; le ministre d'Allemagne et la comtesse de Wladyz; le ministre d'Angleterre, le comte Clarry, ministre d'Autriche-Hongrie; toute la légation des Etats-Unis, les ministres des Pays-Bas, de Roumanie, de Portugal, de Perse et de Cuba; les deux barons Goffinet, les consuls généraux d'Italie et d'Autriche; M. De Mot, bourgmestre de Bruxelles, et tous les échevins.

Fauteuils de balcon: Le major Frier, MM. Léon Grosjean, Hamois, M. et Mme Max Hallet, M. Jules De Broux et Mme De Broux, M. Lechat-Witkocq, M. et Mme Gaston Hoardt, Roland, président de la Chambre de commerce française.

Fauteuils d'orchestre: Le baron de Waha, le baron Chazal, le général Jungbluth, le procureur du Roi Nagels, le sénateur et Mme Sam Wiener, M. et Mme Schleiinger, Léon et Jacques Cassel, le général Vioch, le sénateur Henricot, le marquis Liabrecht, M. René Steens, M. G. de Kaveloy, M. et Mme Jamar, Mme et Mlle Guifé, M. et Mme Henri Samuel, Mme de Gerlach de Gomey, etc.

Baignoires: Les sénateurs Ernest Solvay et Bore, M. Graux, ministre d'Etat; M. Madox, directeur de l'*Étoile belge* (organisateur, avec MM. Kuffner et Guidé, de la représentation) et Mme Madox, le baron Léonstein, M. et Mme Louis Steens, M. Capouillet, Mme Maskens, le colonel et les officiers du 1er guides, le compositeur Gilson, Edgard Tinel, directeur du Conservatoire.

Secondes loges de face: Le prince Lout-

Feuilleton du FIGARO du 26 Janvier

MÉTROPOLIS

IX

— Suite —

— J'ajouterais, dit Mme Winnie, que vous auriez bien tort de vous gêner pour profiter des avantages de vos relations. Vous verrez bientôt qu'il n'y a pas de succès possibles pour vous si vous vous embarrassez de tels scrupules et si vous ne tirez pas parti de tout. Vos rivaux ne perdront pas de temps et tous les moyens leur seront bons.

— Jusqu'à présent tout le monde a été très aimable à mon égard. Mais il va sans dire que je me cuirasserai le cœur quand j'entrerai dans les affaires.

Mme Winnie semblait plongée dans ses méditations.

— Les affaires sont terribles, soupire-t-elle à la fin. Tant de travail! tant de fracas! Pourquoi les hommes n'envoient-ils pas promener tout cela?

— Qui y parviendrait les factures? — Qui, c'est notre absurde prodigalité qui est cause de tout. Que de fois il m'arrive de souhaiter d'être née pauvre.

— Vous vous en fatigueriez vite. Cette maison-ci vous manquerait.

et je vivrai enfin pour moi-même. Une vie modeste, simple... Ah! c'est mal, vous vous moquez de moi!

— Pas le moins du monde. Seulement, je me demande ce que les journalistes...

— Nous y voilà! On ne peut faire un beau rêve, tenter rien d'agréable par peur des journalistes!

— Si c'était la première fois que Montagu voyait Mme Winnie Duval, ses rêves de vie simple lui auraient fait une forte impression; il y aurait vu un signe des temps dignes de remarque. Mais hélas! il n'ignorait pas que sa charmante interlocutrice était plus attachée de snobisme que personne, et de son plein gré!

Mme Winnie ne fumait que des cigarettes de sa marque particulière dont le papier portait les armes de la vieille maison duc de Montmorency! Quand elle vous écrivait, elle mettait sur l'enveloppe un timbre de trois sous, parce qu'elle en aimait la couleur et que les timbres à deux sous étaient d'un rouge de mauvais goût! Aussi l'on pouvait être sûr que si jamais elle se mettait à élever des poules, ce serait des poules spécialement importées pour elle de Chine ou de Patagonie, et que ses poulaillers seraient l'exacte reproduction de ceux qu'elle devait avoir dans ce fameux château de Montmorency qu'elle avait visité.

Mais Mme Winnie était belle et causait agréablement; il écouta donc avec une respectueuse sympathie la confidence de ses aspirations à la vie simple. Elle en vint à lui parler de Mme Caroline Smythe qui venait de réunir ses amis dans un de ses palais et d'organiser une société afin de fonder une « maison de refuge » pour chats abandonnés. Ensuite elle l'entretenait des problèmes du spiritisme: quelqu'un l'avait conduite à une séance où de graves professeurs d'université et des dames du monde s'étaient réunis pour assister à des matérialisations de fantômes. Comme c'était la première fois qu'elle pénétrait dans ce do-

maine, elle était aussi enthousiasmée qu'un enfant qui vient de découvrir la clef du placard aux confitures.

— Je me demandais s'il fallait rire ou trembler, dit-elle: qu'en pensez-vous?

— Si vous me racontiez ce que vous avez vu, je pourrais me faire une opinion.

— Eh bien, on a fait tourner des tables. Je vous assure qu'il n'y a rien de plus troublant que de voir une table danser toute seule! Puis on a évoqué des esprits. Vous ne sauriez imaginer combien c'est étrange de voir des gens qui croient s'entretenir avec des revenants. J'en avait la chair de poule. Puis ce médium qu'on a mis en frange! une madame française... Ouh! Après, j'ai causé avec un des assistants qui m'a raconté que son père lui était apparu une nuit pour lui annoncer qu'il venait de périr en mer. Avez-vous entendu parler de rien de semblable?

Petites Annonces

La Ligne... 6 francs
Par Dix insertions ou cinquante lignes... 5 francs
Annonces à 3 francs la ligne...

PLAISIRS PARISIENS

Programme des Théâtres
OPERA (Tel. 234.53) - Relâche.
Mercredi: Samson et Dalila; Coppélia.
Vendredi: Le Crispin des dieux.
Samedi: Mamma Vanna; Coppélia.

GRAND-GUIGNOL (Tel. 228.34)

9 h. - Nuit d'Ilyrie; Cent lignes émaillées; Le Puits n° 1; Machin fils; Une Présentation.

OLYMPIA

1000!... Des Femmes!... Rien que des Femmes!... 4e série de revues...

FOLIES-BERGERE

22 tableaux, de M. P.-L. FLERS, 800 costumes... Miss Campton, Martha Lecland, Clara Faurens...

APOLLO

L'Année en l'air... revue en 2 actes et 10 tableaux... Mlle Yvonne Yma, Palan, Frey, Strit, Portal, etc.

PARISIENS

Le Puits n° 1... 10 tableaux... Mlle Yvonne Yma, Palan, Frey, Strit, Portal, etc.

SALLE CHARRAS

Cinéma d'art: Assis du duc de Guise; Baiser de Judas; Visions d'Orient. Mat. jeudi. dim. et fêtes.

GRANDS DUFAYEL

CONCERT ET CINEMA-MAGASIN... Nématographe tous les jours de 2 h. 1/2 à 6 h. - Mat. dimanche.

CIRQUE MEDRANO

Rue des Mathurins... Attraction nouvelle: Mat. à 2 h. 1/2, jeudis, dim. et fêtes.

MUSEE GREVIN

Palais des Mirages... Le Tompechou du Roi; Le Forêt enchanté; Le Mécanisme de la Montre.

PALAIS DE GLACE

Patinoire sur vraie glace... Ouvert de 2 h. 1/2 à 7 h. et de 9 h. à minuit.

HIPPODROME

Le Palais de la Glorie... Ouvert de 10 h du matin à 11 h. nuit. BAR au 1er et 3e étages.

AVIS MORBAINS

Déplacements et Villégiatures des Abonnés du « Figaro »

EN FRANCE

M. Julien Aigoin, au château de Loury, à Loury. M. et Mme Paul Gintzburger, à Mont-Carlo.

A L'ETRANGER

M. Juan E. Anchorena, à Montreux. M. et Mme Louis de Blacas, à Nervi. M. et Mme Paul Gintzburger, à Milan.

SPORTS

Chevaux et Voitures
DÉMONTE, coupé, cheval, harnais, 19, av. Hoche.

OFFICIERS MINISTÉRIELS

ADJUDICATIONS
Paris
3 MAISONS RUE DE CHATEAUDUN, 11 et 13 Mont-à-Paris...

VENTES ET LOCATIONS

Paris
LOUER tout de suite, APPART. 3 ch., à couch., 2 cabinets toilette, placards, salon, salle à manger, escalier, service, eau, gaz, 2400 fr. 12 me. des Acacias.

MAISONS RECOMMANDÉES

Expert-Joailleur
LOUIS SOURY, 10, pl. de la Madeleine. Tél. 154.08.
Médecine, Pharmacie
Le MEILLEUR TONGUE est le VIN COCA MARIANI

HOTELS RECOMMANDÉS

ALLEMAGNE
BERLIN. - HOTEL KAISERHOF
WILHELM PLATZ. - CENTRE MONDAIN

ITALIE

ROME
GRAND HOTEL DU QUIRINAL
Tout 1er ordre. - Restaurant français.

RIVIERA SAN REMO

ITALIE
La Reine des Stations Hivernales d'Italie
Magnifique position - Très abritée des vents du Nord - Climat très sain - Température de 16-18° - Luxuriante végétation - Belles promenades - Grand ouvert Casino Municipal avec mêmes distractions que dans les principales Villes d'Europe...

Hôtels recommandés

Grand Hôtel Royal... 180 lits
» » Savoy... 150 »
» » des Anglais... 130 »
» » Belle-Vue... 125 »
» » West-End... 120 »
» » Continental... 110 »
» » de Nice... 110 »
Hôtel Europe et Paix... 80 »

Hôtel de Londres

Victoria et Rome... 75 lits
» de Paris... 50 »
» Paradis et Russie... 50 »
» Cosmopolitain... 50 »
» Impérial... 35 »
» Germania Lindenhof... 35 »
» Métropole... 25 »

FRANCE

NICE
HOTEL D'ANGLETERRE (Jard. pub.)
30 appart. avec salle de bain, 70 balcons, Chauffage central à eau chaude partant.

VOYAGES ET EXCURSIONS

Paquebots
MOUVEMENTS
Rio-de-Janeiro, 23 janvier.
CAP-ARCONA (Hamb.-Amor. Li.), Hambourg-La Plata, est parti.

OCCASIONS

Ventes, Achats, Echanges
A VENDRE SUPERBE LIMOUSINE 18 HP
PANHARD 1906, très bon état, marche parfaite, 94, rue de Miromesnil, de 2 à 5 h.

RENSEIGNEMENTS UTILES

LE SAINT DE DEMAIN: Saint Julien.
Magnétisme
Mme LENORMAND, 29, r. Tronchet, Cartes, lign. m.

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

Gens de Maison
Mangeurs sans enfants, homme retraité Préfecture police, employé grand état, dom. pl. concierge. Références 1er ordre. LUCIÈRE, 8, place de l'Opéra.

PRET

Prêt sans frais à Officiers, Fonctionnaires et à TOUS les SIGNATAIRES ANDRÉO, 70, r. Lafayette, Paris.

Figaro Illustré

(N° de Janvier)
1809
65 Illustrations
DEUX PLANCHES
et une couverture en couleurs
FRANCE: 3 fr.; ÉTRANGER: 3 fr. 50

MAUX DE GORGE

SEUL GÉNÉRALISTE
PHARMACIE NORMALE, 19, n. Drouot, Paris

AKADEMICO

Redue d'art & de Critique

VIENNE DE PARAITRE: 2.50 le N°
Articles de Tailhade, Colette Willy, Scheffer, Moréas, Verhaeren, Barbusse.
La Revue libre et neuve par excellence.

MARCHÉS FINANCIERS

Memento. - A Paris, la tendance demeure peu active. - Marché calme, hésitant à Berlin.

Bourses étrangères

Londres, 25 janvier, 5 h. 10. - Malgré la réponse des primes des valeurs autres que celles de mines, la journée a été très calme et ferme, au début, à peu près inanimée.

VIENNE, 25 janvier, 3 h. 10.

Marché calme, Fonceur soutenu, mais Mobilier mou; Chemins autrichiens et lombards légèrement moins bien; fonds austro-hongrois lourds; Alpines offertes; Lenderbank également; Tabacs ottomans bien tenus.

BRUXELLES, 25 janvier, 4 h. 10.

Marché soutenu. Le Rio, bien tenu, cote 1,818. Les valeurs de charbonnages et de sidérurgie se maintiennent très fermes.

ROME, 25 janvier, 4 h. 15.

On ne peut guère signaler que la reprise de la Banque d'Italie. Le reste de la cote est négligé.

INFORMATIONS FINANCIÈRES

EMPRUNT 5 0/0 DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL DES ÉTATS-UNIS DU BRÉSIL (Port de Pernambuco). - Nous avons déjà annoncé pour le 30 courant l'émission d'un emprunt de 40 millions de francs du gouvernement fédéral du Brésil destiné à l'amélioration du port de Pernambuco.

DES VALEURS

Table with columns: Désignation, Cours de clôture, Différentiel. Includes FONDS D'ÉTAT FRANÇAIS and OBLIGATIONS CHEMINS DE FER.

DES VALEURS

Table with columns: Désignation, Cours de clôture, Différentiel. Includes FONDS D'ÉTAT FRANÇAIS and OBLIGATIONS CHEMINS DE FER.

DES VALEURS

Table with columns: Désignation, Cours de clôture, Différentiel. Includes FONDS D'ÉTAT ÉTRANGERS and OBLIGATIONS DIVERSES.

DES VALEURS

Table with columns: Désignation, Cours de clôture, Différentiel. Includes BOURSES ÉTRANGÈRES and MARCHÉ EN BANQUE.